

Le Chef de l'Etat préside une réunion du Haut conseil de sécurité

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République.



CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

Pommes
1200 DA le kilo !! PAGE 2

193^{ème} jour de l'agression sioniste
33 899 MARTYRS ET 76 664 BLESSÉS

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

Hypocrisie !

PAGE 3

La bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies, en dépit l'opposition des Américains.



- Blocage américain
- Une démarche à l'issue incertaine

D'éventuelles candidatures seront connues ce week-end La présidentielle «réanime» les partis

PAGE 4

Branle-bas au sein des états-majors des partis politiques. A moins de 5 mois de l'élection présidentielle, les «tendances» commencent à se dessiner quant aux potentiels candidats.



Réunion du Gouvernement

La lutte contre la spéculation au menu

PAGE 5



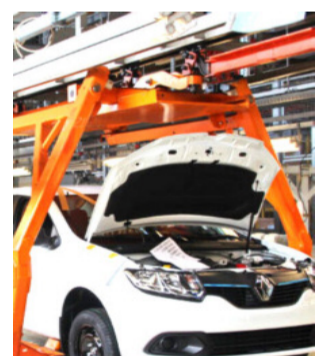
Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de textes juridiques et la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs.

Complexe d'El Hadjar Des incidents qui interrogent

PAGE 6

Industrie automobile Cap sur la sous-traitance

PAGE 7



Corruption à ATM Mobilis

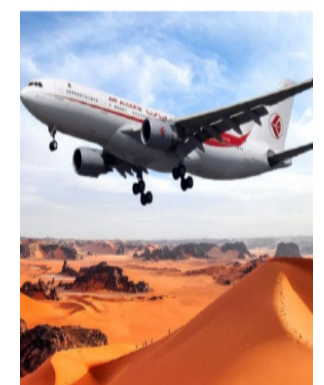
Les anciennes affaires remontent à la surface

PAGE 16

Les investigations ont révélé des irrégularités dans la conclusion d'un contrat de 2019, occasionnant d'importantes pertes financières pour l'entreprise publique et pour l'État.

Saison estivale Air Algérie augmente ses vols vers le Sud

PAGE 6





Page réalisée par Souiki Sidali



10/10

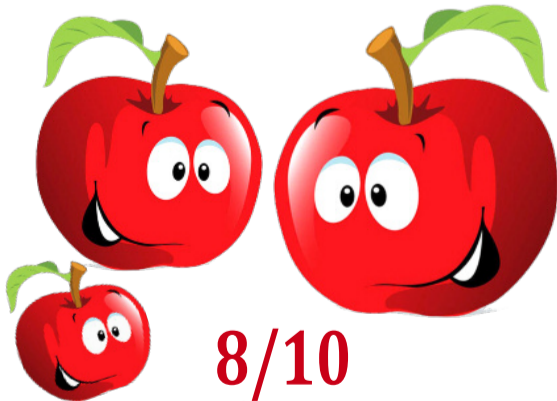
UN RAT GÉANT EN ALGÉRIE ?

Les images d'un rat géant filmé par un citoyen dans un champ en Algérie font le tour de la toile et accumulent plus de 29k vues. Selon de nombreux internautes, il s'agit d'un animal en voie de disparition qui s'appelle le grand cabiaï ou capybara (une espèce de rongeur). Il est à savoir que cet animal ne vit qu'en Amérique du Sud. L'adulte pourrait mesurer plus de 1 mètre et peser plus de 50 kilos.



9/10 ALGÉRIE-TUNISIE PAR TRAIN : LA TOILE IMPATIENTE

Une publication indiquant que les Algériens pourraient bientôt pouvoir franchir la frontière Est à bord du train reliant la ville d'Annaba (Algérie) à la Tunisie a accumulé plus de 2 800 réactions. Les internautes manifestent leur impatience de visiter la Tunisie par train. La ligne ferroviaire reliant l'Algérie à la Tunisie facilitera le déplacement aux milliers de touristes algériens, notamment durant la période estivale et les célébrations du Nouvel An, ainsi que pour des raisons médicales.



8/10 POMMES DE BATNA : 1200 DA LE KILO !!

Une photo d'un cageot de pommes rouges de la wilaya de Batna, proposées à 1200 DA le kilogramme, suscite l'indignation sur la toile et accumule près de 900 réactions. Les internautes indiquent que le kilogramme de ce fruit équivaut ou dépasse le salaire quotidien d'un citoyen algérien et appellent les autorités à régulariser les prix comme elles ont fait au prix de la banane.

7/10 4M D'ABONNÉS POUR UN ...CHIEN

Après avoir supprimé son compte Instagram en 2023, Jung Kook, star du groupe sud-coréen BTS, a fait son retour sur le réseau social de Meta. Le chanteur n'a pas créé un compte pour lui, mais pour son chien, Bam. 48 heures après sa création le compte Instagram de ce chien compte déjà plus de 4 millions d'abonnés. Les internautes sont choqués de ce chiffre et qualifient ses abonnés de « débilés ». Une publication sur le sujet a accumulé plus de 650 réactions.



4/10 CONCOURS DES MISS AI

Le tout premier concours Miss AI, pour les modèles générés avec l'intelligence artificielle, vient d'être annoncé. Il sera organisé par le World AI Creator Awards (WAICA). Une publication sur le sujet a accumulé près de 400 réactions. Les internautes disent qu'avec le boom de l'IA générative, de nouvelles possibilités s'offrent aux créateurs de contenus. Il est à savoir que certains modèles d'IA paraissent tellement réels qu'ils permettent de générer des images totalement trompeuses.

6/10

QUAND LA MÉDIOCRITÉ RÈGNE

Le statut : « Le mauvais employé travaille à l'aise, pendant que le bon employé est toujours exploité de façon arbitraire jusqu'au jour où il se rendra compte que l'échec en Algérie est mieux que la tentative de réussir », a accumulé plus de 600 réactions. De nombreux internautes confirment que certains supérieurs en Algérie aiment couper les ailes aux employés sous leur tutelle, par peur de leur prendre leur poste, en appliquant à leur encontre des approches de tortures morales visant à les démoraliser et à les démotiver professionnellement. Ils ont ainsi appelé à la persévérance et à garder espoir malgré les conditions professionnelles difficiles et ne pas céder à la pression et devenir un mauvais employé.



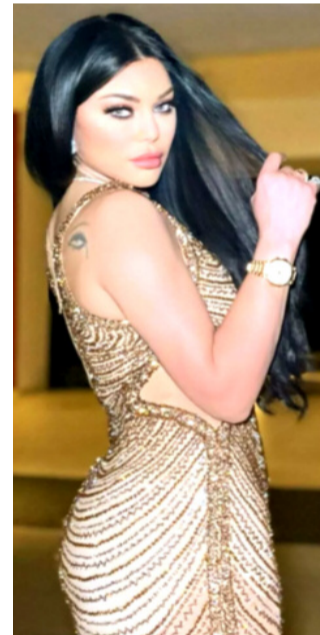
5/10 L'INSPECTEUR MURILLO À ANNABA

L'actrice et chanteuse espagnole, Itziar Ituño, connue par le personnage qu'elle a interprété dans la série « La Casa de Papel », L'inspecteur Raquel Murillo, sera l'invité d'honneur lors de l'ouverture du 4ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, qui aura lieu du 24 au 30 avril 2024, avec la participation de 18 pays. Les internautes algériens lui souhaitent la bienvenue en Algérie. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 550 réactions.

3/10

LE SECRET DE HAIFA WAHBI

La chanteuse et actrice libano-égyptienne, Haifa Wahbi, a révélé que son intérêt pour le sommeil, sa consommation de grandes quantités d'eau et sa pratique du sport quotidiennement sont le secret derrière sa beauté juvénile, à l'âge de 52 ans. De nombreux internautes confirment qu'elle a la beauté d'une vingtenaire, mais pensent qu'elle n'a toujours pas révélé le vrai secret derrière son apparence jeune. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 350 réactions.



2/10

UN ALGÉRIEN BLOQUÉ À DUBAÏ

La vidéo d'un Algérien bloqué chez lui à Dubaï, à cause des inondations, a inquiété les internautes et accumulé des dizaines de réactions. Il voulait quitter sa maison afin d'acheter de la nourriture car il ne lui restait rien à manger, mais ce n'était pas possible, en raison des eaux qui encerclaient l'immeuble. Les internautes espèrent qu'il a pu s'en sortir et appellent la diaspora à Dubaï de s'entraider. Des pluies diluviennes se sont abattues sur les Émirats arabes unis, Bahreïn et Oman inondant et paralysant plusieurs villes.

1/10

INES BEAUTY VICTIME DE SORCELLERIE

L'influenceuse Ines Beauty a dans une vidéo révélé qu'elle est pour la énième fois victime de sorcellerie. Elle indique avoir trouvé un cadenas de sorcellerie dans son institut de beauté. Les internautes l'appellent à visionner les caméras de surveillance et de porter plainte contre l'auteur de cet acte indigne, et appellent en parallèle les autorités à mettre en œuvre une loi pénalisant la sorcellerie. La vidéo a accumulé des dizaines de réactions.

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

L'hypocrisie !

La bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies, en dépit l'opposition des Américains.

L'heure est venue de sauter le pas, et de reconnaître l'État de Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies. C'est le message de l'Algérie qui a procédé mardi à l'introduction et à la mise en bleu de son projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'État de Palestine comme membre de l'Organisation des Nations Unies. Ultime étape avant le vote, aujourd'hui, du projet de résolution par les membres du Conseil de sécurité.

« L'Algérie lutte depuis quatre ans sans relâche pour l'établissement d'un État palestinien indépendant », a déclaré le président de la République Abdelmadjid Tebboune lors de sa dernière entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux. « La bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies, même si elle est occupée », a soutenu le président de la République, notant que « la Palestine sera membre des Nations Unies et nous ne quitterons pas le champ de bataille jusqu'à la réalisation de cet objectif ».

Fermement soutenue par le Groupe arabe à New York, qui exhorte les membres du Conseil à ne pas entraver cette initiative cruciale, cette démarche fait suite aux efforts inlassables déployés par l'appareil diplomatique algérien conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de mobiliser le plus grand soutien possible pour permettre à l'État de Palestine d'obtenir son statut de membre à



part entière de l'ONU. Cette date coïncide avec une réunion prévue depuis plusieurs semaines du Conseil sur la situation à Gaza, à laquelle devront prendre part plusieurs ministres de pays arabes dont le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de pour participer à une série de réunions ministérielles sur la question palestinienne, en prévision de cette importante échéance.

Dans sa déclaration, le Groupe arabe a souligné que l'adhésion à l'ONU « est un

pas décisif dans la bonne direction vers une solution juste et durable de la question palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies ».

Il a averti que « le déni de la place légitime de la Palestine au sein de la communauté des nations a duré trop longtemps et qu'il était temps de corriger cette injustice historique et de réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à la souveraineté et à la création d'un État ». Selon des sources médiatiques, le Conseil de sécurité de l'ONU devrait voter en faveur du

projet de résolution proposé par l'Algérie. Le projet de résolution algérienne, publié par la même source, « recommande » tout simplement à l'Assemblée générale d'admettre « l'État de Palestine comme membre des Nations unies ». En effet, le Conseil de sécurité devrait « exhauser de l'Oncle Sam » qui cherche à « imposer sa solution des deux États », pour régler la question palestinienne. Notons que l'admission d'un État à l'ONU se fait sur décision de l'Assemblée générale, à une majorité des deux-tiers, mais uniquement après une recommandation positive en ce sens du Conseil de sécurité. Les Palestiniens – qui ont le statut d'observateur auprès des Nations Unies depuis 2012 – font pression depuis des années pour obtenir une adhésion à part entière. « Nous cherchons à être admis. C'est notre droit naturel et légal », a déclaré en avril Riyad Mansour, l'ambassadeur palestinien auprès des Nations Unies. Début avril, la Palestine a demandé au Conseil de sécurité de reconsidérer la demande qu'elle avait soumise en 2011 pour devenir membre à part entière des Nations Unies. Contrairement à 2011, lors de la première demande d'adhésion, la Palestine bénéficie, aujourd'hui, du soutien suffisant au Conseil de sécurité. Selon le décompte de l'Autorité palestinienne, 137 des 193 États membres de l'ONU reconnaissent de façon unilatérale un État palestinien. Notons que la reconnaissance de l'État de Palestine en tant que membre à part entière de l'organisation permettrait à la Palestine de déposer plainte contre l'entité sioniste au niveau des instances internationales.

Badis B.

Blocage américain

Appuyée par l'Algérie, la Palestine a officiellement relancé, début avril, la procédure pour devenir État membre à part entière de l'Organisation des Nations unies (ONU). Soutenant la procédure, l'Algérie a procédé mardi dernier, à l'introduction et à la mise en bleu de son projet de résolution au Conseil de sécurité. Cette étape étant la dernière avant le vote aujourd'hui, du projet de résolution. L'admission d'un État à l'ONU se fait sur décision de l'Assemblée générale, à une majorité des deux tiers, mais uniquement après une recommandation positive en ce sens du Conseil de sécurité. Des observateurs doutent que la demande puisse

arriver jusqu'à l'Assemblée, mettant en avant le risque de veto des États-Unis au Conseil de sécurité.

En 2011, lorsque l'Autorité nationale palestinienne avait demandé pour la première fois le statut de membre à part entière de l'ONU, l'opposition de l'administration du président américain Barack Obama avait empêché le comité de soumettre une recommandation unanime au Conseil de sécurité. Lorsque la Palestine a été admise, cette même année, à l'Unesco, le Congrès américain a interrompu tout financement américain de l'agence. L'ancien président Donald Trump est allé jusqu'à retirer entièrement les États-Unis

de l'Unesco en 2019, l'accusant de « partialité anti-israélienne ». En 2012, une majorité de l'Assemblée générale a voté pour élever le statut de la Palestine de simple « entité » à celui d'État observateur, 138 pays ont voté en faveur, 9 contre et 41 se sont abstenus. Washington avait qualifié la résolution de 2012 de « malheureuse et contre-productive » et de « grand écran de fumée qui s'estomperait rapidement ». Le vote était en grande partie symbolique, car les États observateurs ne peuvent pas voter sur les résolutions de l'Assemblée générale, mais il a néanmoins permis aux Palestiniens d'adhérer à plus de 100 traités et conventions

internationaux en tant qu'État partie. En 2015, Washington s'est opposé à une décision visant à autoriser les Palestiniens à hisser leur drapeau au siège de l'ONU à New York. À première vue, l'adhésion de la Palestine à l'ONU paraît extrêmement peu probable compte tenu de la position traditionnelle des États-Unis qui prétexte que la qualité d'État de la Palestine ne peut être que la conséquence d'un accord négocié avec l'entité sioniste. Autrement dit, pour l'administration Biden, il ne peut y avoir d'État palestinien qu'avec la bénédiction de l'occupant sioniste.

Amine.Ghouta.

Une démarche à l'issue incertaine

En tant qu'association d'États indépendants, l'ONU peut admettre un nouvel État. Conformément à la Charte des Nations Unies, peuvent devenir membres « tous les États pacifiques qui acceptent les obligations de la (...) Charte et, au jugement de l'Organisation, sont capables de les remplir ». Selon l'article 134 de la Charte, l'État candidat doit présenter une demande au secrétaire général, actuellement Antonio Guterres, accompagnée d'une lettre dans laquelle il déclare officiellement accepter les obligations de la Charte. Les Palestiniens ont déjà effectué cette étape. Le secrétaire général transmet alors la demande au Conseil de sécurité. « La lettre a été reçue (...) et nous

allons tenir des consultations bilatérales pour décider de la voie à suivre », a indiqué la présidence du Conseil de sécurité, en ce moment assurée par Malte. Le Conseil de sécurité doit ensuite examiner le cas et fournir une recommandation positive à l'Assemblée générale. Pour un verdict favorable, il faut une majorité de 9 voix sur 15 et aucun des cinq membres permanents (Chine, Russie, États-Unis, France, Royaume-Uni) ne doit user de son droit de veto. Il faut savoir qu'à l'issue de leurs réunions, la semaine dernière, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont pas parvenus à un consensus, comme a annoncé la présidente en exercice du Conseil, l'ambassadrice maltaise

Vanessa Frazier. Elle a assuré que « deux-tiers » des membres du Conseil étaient en faveur de cette adhésion. Les observateurs prédisent un veto des États-Unis. Cependant, « si le Conseil de sécurité recommande l'admission de l'État qui fait la demande, (...) l'Assemblée générale décide, à la majorité des deux tiers des membres présents et votants, de la suite à donner à la demande », rapporte l'article 136 de la Charte. Si le vote est positif, le prétendant devient membre à part entière dès le jour du vote et peut prendre part aux votes de l'Assemblée générale et participer aux différentes instances onusiennes. L'ONU est ainsi passée progressivement de 51 membres fondateurs en

1945 à 193 membres aujourd'hui, le dernier admis ayant été le Soudan du Sud au début de l'année 2011. Dans le cas de la Palestine, c'est au Conseil de sécurité que l'initiative pourrait être bloquée. Les États-Unis ont insisté sur le fait que l'ONU n'était pas le lieu pour la reconnaissance d'un État palestinien, privilégiant des négociations directes entre l'entité sioniste et les Palestiniens. Ils pourraient donc user de leur veto. « Tout le monde parle de la solution à deux États, alors quelle est la logique de nous empêcher d'être un État membre ? », a demandé l'ambassadeur Riyad Mansour, en réponse à l'éventualité d'un veto américain.

Synthèse A.G.

DE POTENTIELLES CANDIDATURES SERONT CONNUES CE WEEK-END

La présidentielle «réanime» les partis

Branle bas au sein des états-majors des partis politiques. A moins de 5 mois de l'élection présidentielle, les «tendances» commencent à se dessiner quant aux potentiels candidats.

Rien que pour ce week-end, on devrait connaître le nom d'au moins un candidat, «déclaré» mais qui préfère passer par le «consensus». Il ajoutera ainsi son nom, ce vendredi à la «liste» inaugurée par Zoubida Assoul, présidente de l'Union pour le progrès et la citoyenneté (UCP) qui a officiellement annoncé sa candidature le premier mars dernier.

Il s'agit en effet de Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR) qui devrait représenter lors de cet important rendez-vous, une «alliance» de 7 micro-partis politiques dite «pour la stabilité et la réforme» (ANR, PRD, FMN, FDL, MEN, MNTA, URN). Ces partis seront en conclave ce vendredi pour annoncer leur soutien à Belkacem Sahli, qui refuse à la veille de cette «rencontre-plébiscite» d'annoncer lui-même sa candidature, au risque de «heurter» ses alliés en jouant la carte de la transparence, de la collégialité et de la démocratie. «Il est important de clarifier que je n'ai pas encore annoncé ma candidature à la magistrature suprême. Cette décision sera prise de manière collective au sein de la coalition pour la stabilité et la réforme, avec laquelle je travaille depuis six mois.

L'annonce du candidat consensuel est prévue pour vendredi 19 avril. Ce qui est cependant acté, c'est que notre coalition, a réussi à élaborer une plateforme politique qui sera officiellement signée le même jour», a-t-il expliqué à nos confrères de l'Algérie aujourd'hui. Il avait pourtant assuré tout récemment qu'un «consensus» s'est dégagé au sein de cette nouvelle alliance autour de sa personne, suggérant d'ailleurs à d'autres courants et «blocs» politiques de faire de même, c'est-à-dire



«dégager» des candidats à l'occasion de ce rendez-vous qu'il souhaite voir précédé d'un «débat». Révélant avoir engagé depuis 6 mois déjà «des discussions avec 20 partis politiques», l'ancien secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, plaide pour un mandat présidentiel «consensuel».

L'autre très attendue annonce du week-end concerne le Parti des travailleurs (PT). Son Comité central se réunira en session ordinaire vendredi et samedi. La SG du parti, Louisa Hanoune, présentera à l'occasion, le rapport politique d'ouverture des travaux de cette session qui sera en grande partie consacrée à l'élection prési-

dentielle. Revenue au devant de la scène tout récemment, et multipliant ses «sorties médiatiques», Louisa Hanoune qui a rencontré en décembre dernier le président Tebboune, a qualifié l'année 2024 (année électorale) de «charnière». Elle passe cependant au second plan sa candidature assurant lors de son récent passage au Forum d'El Moudjahid que «notre priorité est la réunion des conditions essentielles au climat de l'élection». «Nous enregistrons une détente politique et notre rôle actuellement est de créer une sorte de passerelle entre les institutions d'Etat et les citoyens», avait-elle encore souligné, actant ainsi la participation du PT à la pré-

sidentielle. Il s'agira ce week-end pour le PT d'«évaluer» donc le «degré» de cette «détente politique» à l'issue de laquelle la question de la candidature sera tranchée. Tout porte à croire cependant, qu'encore une fois, si l'option est entérinée, c'est la SG du parti qui sera candidate. D'autres partis «s'activent» également à l'approche de cette importante échéance.

Le Front El Moustakbal vient d'installer une «Académie» en présence notamment du Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mohamed Chafik Mesbah. «Un projet ambitieux qui constituera une valeur ajoutée pour l'action politique et un outil pour l'éducation politique, notamment pour les jeunes», expliquera le président du parti, Fateh Boutbig, assurant que sa formation politique se prépare pour cette élection qui offre «l'occasion pour un débat responsable». El Moustakbal y prendra sans doute part. Il s'agira pour le parti seulement de définir de quelle manière.

Enfin, à la tête d'une initiative politique qui a regroupé une trentaine de partis et personnalités, le mouvement El Bina de Abdelkader Bengrina qui s'est quelque peu éclipsé ces derniers temps, annoncera «la position définitive du parti, le mois prochain. Bengrina a précisé hier à l'occasion d'une conférence sur «le système éducatif en Algérie», que son parti «a procédé à une consultation élargie pour déterminer sa position sur la manière de participer à cette échéance», affirmant que «la position définitive à cet égard sera annoncée lors de la réunion du Conseil de la Choura du parti, prévu le mois prochain».

A. I.

EL MOUSTAKBAL CRÉE SON ACADÉMIE

L'échéance du 7 septembre en ligne de mire

Le front El Moustakbal innove. Il vient de lancer à l'approche de l'élection présidentielle du 7 septembre, une «académie» dont l'objectif premier est de «former les cadres du parti» et «développer les compétences» en mesure, à l'avenir, d'«élaborer des politiques publiques».

Fondée au lendemain du 3e congrès du parti, cette institution incarne un engagement ferme envers le renouveau politique et la formation de cadres responsables pour l'avenir de l'Algérie. Cette initiative marque, selon le président du parti, Fateh Boutbig un tournant crucial dans le paysage politique du pays, dans le but de revitaliser l'engagement citoyen et de promouvoir une action politique plus efficace. «L'Académie d'El Moustakbal se positionne comme un centre d'excellence, ouvert à tous les acteurs politiques, mais initialement axé sur la formation des cadres du parti», a-t-il indiqué. «Son objectif, poursuit Boutbig, est clair : offrir un espace de réflexion, de débat et d'apprentissage sur les enjeux politiques actuels et futurs de

l'Algérie». D'après Boutbig, à travers des programmes de formation et des séminaires spécialisés, l'académie vise à doter les participants des compétences nécessaires pour jouer un rôle actif dans la construction d'une nation plus juste et prospère.

«En promouvant une culture politique basée sur la responsabilité et l'intégrité, l'Académie d'El Moustakbal aspire à contribuer à la consolidation de l'immunité nationale. Les réformes envisagées ne se limitent pas aux frontières du parti, mais visent à impacter l'ensemble de la société algérienne. À travers cette institution, le Front d'El Moustakbal affirme sa volonté de jouer un rôle de leader dans la construction d'une classe politique plus transparente et engagée», explique Fateh Boutbig. Il a ajouté que cette instance représente «bien plus qu'une simple institution de formation politique». «Elle incarne l'espoir d'un avenir politique plus radieux pour l'Algérie, où l'intégrité, la compétence et le service public doivent prévaloir», souligne-t-il, car

«dans un contexte marqué par des défis multiples, cette initiative offre un nouvel horizon pour le développement et la consolidation de la démocratie en Algérie». Dans le cadre de son engagement en faveur du développement et l'amélioration du niveau du travail politique, l'Académie d'El Moustakbal a récemment signé un protocole de partenariat et de coopération avec l'Institut Study Center.

Cette collaboration vise «à formuler des politiques publiques efficaces et à développer les compétences nécessaires pour répondre aux défis contemporains». Ce protocole comprend un ensemble de formations qualifiantes dans des domaines variés tels que l'éloquence publique, les langues étrangères, l'informatique, le marketing numérique, le droit des marchés publics, ainsi que d'autres domaines législatifs. L'annonce de cette collaboration intervient alors que le Bureau national du front El Moustakbal s'est réuni récemment sous la supervision du président du parti, le Fateh Boutbig. La réunion a abordé

diverses questions organiques du parti, son programme de travail pour l'année en cours, ainsi que la situation générale du pays et les développements sur la scène internationale. Le Bureau national a exprimé sa satisfaction quant à l'esprit de responsabilité élevé observé lors du troisième congrès national, ainsi que sa préparation pour la prochaine élection présidentielle, cherchant à garantir une participation efficace au service de l'intérêt national. En outre, le Front El Moustakbal a salué les mesures prises par le Président de la République pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens et renforcer le front social.

Enfin, le parti a réaffirmé son soutien aux positions de la diplomatie algérienne dans les foras internationaux, notamment en ce qui concerne la question palestinienne. Appelant à l'unité nationale, le Front El Moustakbal a exhorté les Algériens à rester «solidaires» pour préserver la sécurité et la stabilité du pays, saluant le rôle de l'Armée nationale populaire dans cette mission.

Assia M.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gmail.com
Tél. : 021 65 51 98
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA & HASNA YACCOUB

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE-OTAN

Magramane reçoit l'Amiral Rob Bauer

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a reçu hier à Alger le Président du Comité militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Amiral Rob Bauer, en visite en Algérie du 17 au 19 avril 2024, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un périple qu'effectue le représentant ottonien dans des pays partenaires du Dialogue Méditerranéen de l'OTAN. Les discussions ont permis de passer en revue les relations de partenariat entre l'Algérie et l'OTAN ainsi que les moyens de les renforcer davantage afin de répondre aux aspirations des deux parties, notamment dans le cadre de l'exécution du prochain programme de coopération bilatérale, intitulé «Programme de partenariat individualisé», à arrêter par les deux parties, précise le communiqué. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région méditerranéenne ainsi que les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne et sur la question palestinienne. Sur ces derniers points, M. Magramane a rappelé les efforts menés par l'Algérie en vue du développement et de la stabilisation de la région du Sahel, ainsi que ceux entrepris, en particulier, au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU, en vue d'arrêter les actions génocidaires à Ghaza, a conclu le communiqué.

ALGÉRIE-CORÉE

Renforcer le partenariat stratégique

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a reçu hier la vice-ministre en charge du changement climatique au ministère des Affaires étrangères de la République de Corée, Hyeon Kim, qui effectue une visite en Algérie du 15 au 17 avril, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis aux deux responsables de passer en revue les différents aspects de la coopération bilatérale et les perspectives de sa consolidation, en vue de renforcer davantage le partenariat stratégique liant les deux pays depuis 2006, lit-on dans le communiqué. «Il a été également question, pour les deux pays qui siègent, depuis le 1er janvier, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en tant que membres non permanents, d'échanger les vues et de coordonner les positions sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun», ajoute le texte.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La lutte contre la spéculation au menu

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de textes juridiques et la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs.



La réunion a notamment été consacrée selon le communiqué des services du Premier ministre, «à l'examen de l'avant-projet de loi fixant les règles relatives à la concurrence», qui s'inscrit, précise-t-on de même source, «dans le cadre de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République relatives à la lutte contre la spéculation, à la prévention des situations de monopole et à la promotion de la gouvernance économique».

Le Gouvernement a également examiné «un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets», outre un «projet de décret exécutif relatif aux facilitations de transport aérien et aux facilitations aéroportuaires visant à améliorer le fonctionnement des aéroports afin d'assurer des services de meilleure qualité aux voyageurs», ajoute le communiqué. Dans le volet économique et précisément le «lien entre l'université et le monde économique», un autre projet de texte a été examiné. «Dans le cadre du parachèvement du cadre juridique relatif au renforcement des liens

entre l'université et le monde économique, notamment en ce qui concerne le développement de nouveaux mécanismes d'accompagnement des diplômés universitaires hautement qualifiés, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de réalisation de la thèse de doctorat en milieu professionnel», souligne le communiqué. Le décret «vise à mettre en place un cadre réglementaire permettant la création d'une relation complémentaire entre les organismes en charge de la recherche scientifique et les entreprises économiques», lit-on dans le même document. Outre les projets de texte juridique, plusieurs exposés ont été présentés.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du nouveau système de l'investissement, «le Gouvernement a entendu un exposé sur l'état d'avancement de l'opération d'assainissement et d'aménagement des zones d'expansion touristique et de la mise à disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement du foncier touristique relevant du domaine privé de l'Etat, destiné à la réalisation de projets

d'investissement touristique», relève le communiqué. Concernant les exposés sectoriels relatifs à l'exécution des instructions du Président de la République, relatives à l'accélération de la cadence de numérisation par tous les secteurs, «le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur de la Poste et des Télécommunications portant notamment sur les progrès réalisés en matière de renforcement des infrastructures TIC, de développement du paiement électronique et de la généralisation de la certification et de la signature électronique». Le Gouvernement a également examiné le cadre réglementaire relatif à la pré-qualification des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise intervenant dans le domaine des hydrocarbures, qui «vise à garantir qu'ils répondent aux meilleures exigences en matière de compétence pour la réalisation des études et des expertises dans ce domaine afin d'accompagner la mise en œuvre des investissements importants mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de valorisation des ressources pétrolières», conclut le communiqué. **R. N.**

SUPERVISION DE L'OPÉRATION ÉLECTORALE

Chorfi veut impliquer les partis et la société civile

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Chorfi, a indiqué, hier à Mascara, que l'Autorité «a promulgué, dernièrement, une décision pour encourager la supervision participative de la prochaine opération électorale».

Animant un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, M. Chorfi a souligné que «l'Autorité électorale nationale indépendante a, récemment, pris une décision visant à encourager la supervision participative dans le prochain processus électoral, en impliquant les partis politiques, les représentants des candidats, la société civile et les citoyens dans la bonne supervision des prochaines élections électorales». Il a ajouté que la décision d'encourager la supervision participative signifie «une garantie

maximale de transparence dans le processus électoral, étant donné que tous les partis mentionnés seront présents aux commissions électorales et verront comment se déroule le travail d'organisation des élections».

Par ailleurs, le même responsable a souligné que l'ANIE œuvre, actuellement, à «créer des pôles organisationnels pionniers pour le processus électoral au niveau de huit wilayas du pays, qui doivent réunir les conditions nécessaires pour le succès des prochaines échéances électorales». Il a également révélé que l'ANIE a décidé de créer un centre régional des archives électorales dans la wilaya de Mascara, qui sera situé dans le nouveau siège de la délégation de wilaya de l'ANIE, ajoutant que son organe envisage d'établir des centres régio-

naux similaires «répartis dans six ou huit wilayas du pays, ce qui permettra d'assurer de bonnes conditions d'organisation du processus électoral». M. Chorfi a ajouté que son Autorité œuvrera à faire du prochain vote «une affirmation du processus électoral démocratique de notre pays, qui a commencé en 2019 et a atteint une période de maturité».

M. Mohamed Chorfi a également inspecté, lors de sa visite, le nouveau siège de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui connaît une opération d'aménagement, sachant que ce siège est l'ancien bâtiment de la maison de la culture Abi Ras Ennaciri de Mascara, ainsi que l'ancien siège de cette délégation, reconverti en délégation communale.

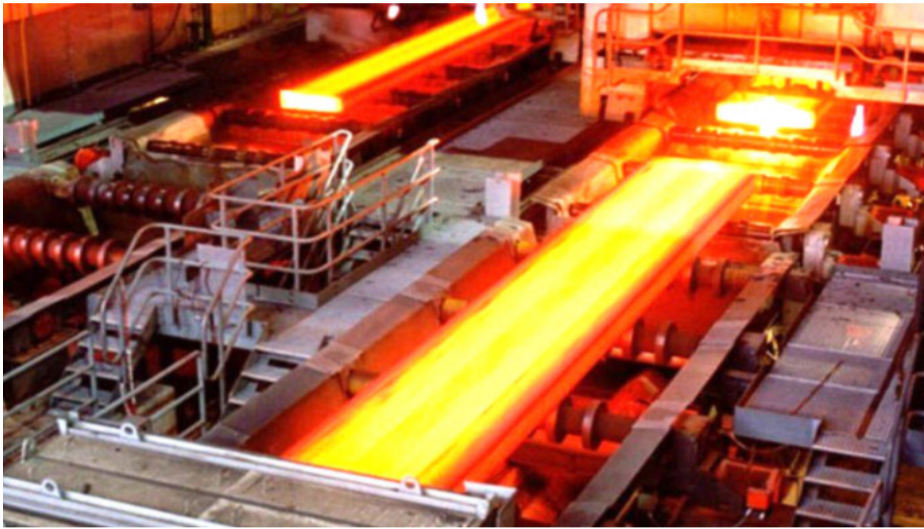
APN

Plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à nombre de ministres, a indiqué mercredi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les questions programmées concernent les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Moudjahidine et des Ayants-droit, de l'Education nationale, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des Travaux publics et des Infrastructures de base et des Transports.

RELANCE DU COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL HADJAR Des incidents qui interrogent

Le procureur de la République près le tribunal d'El-Hadjar a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les circonstances sur l'effondrement d'un extracteur de poussière.



Une catastrophe en cache une autre. L'ouverture par le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar (Annaba) d'une enquête sur les « circonstances de l'effondrement », le 14 avril, d'un « extracteur de poussière » au niveau du complexe d'El Hadjar, met de nouveau le fleuron de la sidérurgie algérienne sur le devant de la scène. Incident isolé ou accident révélateur d'une situation plus grave ? L'enquête le dira. Toutefois, l'actualité de géant industriel de l'Est du pays laisse apparaître, ces derniers mois, une série de « mises à l'arrêt » d'unité de production, de retard dans la maintenance, ou d'erreur lors de l'importation de coke « non-conforme ». Des annonces, dont la régularité interroge au moment où les pouvoirs publics misent sur l'industrie lourde et la relance de l'activité minière. L'Etat, qui attend des résultats, a par ailleurs multiplié les financements pour « mettre à niveau » le complexe.

En effet, plus qu'une usine métallurgique, El Hadjar, qui fêtera en juin ses 55

ans, fait figure de symbole de l'industrialisation mais également de la souveraineté du pays. Le nouveau PDG du groupe public « Sider El Hadjar », avait en ce sens promis, lors de sa prise de fonction en novembre 2023, que l'axe central de sa politique sera de « permettre au complexe de retrouver sa place économique dans la filière sidérurgique ». Toutefois, la mise en œuvre semble très difficile, en témoigne l'incident du 14 avril, survenu au « niveau de l'unité de production des matières et aggloméré (PMA) » provoquant « l'arrêt de la production ». Un fait similaire avait été rapporté le mois dernier. L'APS rapportait, début mars, qu'un court-circuit suivi d'un « incendie dans une armoire électrique » de « l'unité des tubes sans soudure (TSS) » avait obligé les responsables à déclencher un « arrêt préventif de la production de l'unité ». Plus grave encore, l'arrêt durant plusieurs semaines du « haut fourneau numéro 2 », véritable cœur de l'usine, avait eu pour cause une double erreur humaine, selon les informations rappor-

tées par la presse. Une première fois, suite à l'épuisement de stock de coke (combustible), puis dans un second temps par l'importation, de Turquie, d'une coke de qualité « non-conforme ». La relance du haut fourneau n 2, le 19 décembre, ayant en effet nécessité l'achat d'un nouveau stock de combustible conforme depuis la Russie.

Succession d'incidents qui interroge sur la capacité du complexe à remplir ses objectifs, et plus largement des groupes industriels publique à assurer leur rentabilité par leurs propres moyens. Les responsables du groupe Sider El Hadjar se montrent en tout cas confiants. Ils tablent même sur un volume de 600000 tonnes de produits sidérurgiques en 2024, contre 300000 en 2023. Les autorités quant à elles continuent de jouer le jeu, en débloquant un soutien financier massif. Le 5 février dernier, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, précisait que l'Etat allouera une « enveloppe financière de 500 millions de dollars » pour la modernisation des installations du complexe Sider El Hadjar. Une somme importante, faisant partie d'un programme encore plus vaste de 2,5 milliards de dollars étalé jusqu'à l'horizon 2028. Ainsi au-delà l'aspect social, du maintien de près de 6000 emplois directes et indirectes dans la région, la relance du complexe d'El Hadjar est aussi un impératif du plan de développement du gouvernement. La participation de l'usine métallurgique est en effet citée et attendu pour plusieurs projets structurant : la fourniture de rails pour les projets miniers de Tébessa et Ghar Djebilet, mais aussi pour la fourniture de près de 1000 km de pipelines pour l'exploitation de nouveaux champs d'extraction d'hydrocarbures.

Nadir K.

AADL 2

Mesures proactives pour clôturer le dossier



Le directeur général de l'Agence AADL, Fouad Makrani, a tenu une réunion de coordination, ce matin, pour contrôler toutes les mesures proactives liées aux attestations d'attribution. Cette réunion intervient en application des décisions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Laaribi, de clôturer le dossier AADL 2. La réunion de coordination a réuni les directeurs centraux et les cadres de l'Agence AADL pour discuter des procédures d'achèvement des travaux restants dans tous les projets en cours d'achèvement.

Le directeur général de l'Agence a rappelé la stratégie élaborée par le ministre en matière de recrutement de l'ensemble des ressources humaines et les capacités matérielles nécessaires pour répondre pleinement aux exigences actuelles et aux défis futurs. Selon une publication de l'Agence de AADL, la réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions et décisions du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, données lors de la dernière réunion de coordination du 8 avril, où il a souligné la nécessité de mener à bien les projets dans les délais spécifiés et en complétant les processus d'attribution dans toutes les wilayas.

SAISON ESTIVALE

Air Algérie augmente ses vols vers le Sud



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, l'ajout de 26 vols à destination et en provenance des wilayas du Sud, en prévision de la saison estivale, portant le nombre total de vols intérieurs supplémentaires durant cette période à 68 vols par semaine. Cette décision intervient « dans le cadre de la politique de l'Etat visant à renforcer la connectivité aérienne entre différentes régions du pays et à offrir des conditions de voyage confortables aux clients du Sud », souligne le communiqué. Air Algérie avait annoncé vendredi dernier la programmation de 42 vols supplémentaires par semaine afin de répondre aux besoins de ses clients durant la saison estivale. Avec l'ajout des 26 vols annoncés aujourd'hui, le nombre de vols intérieurs supplémentaires passera à 68 dont 44 vols vers les wilayas du sud. Les 68 vols supplémentaires offrent globalement 5.816 sièges par semaine, dont 44 vols offrant 3.836 sièges par semaine pour les wilayas du Sud et 24 vols offrant 1.980 sièges par semaine pour les wilayas du Nord. Ces vols desservent 12 aéroports, à savoir Hassi-Messaoud, Ouargla, Timimoune, Béchar, Adrar, In Salah, Djanet, El Ménia, El Oued, Tamanrasset, Tindouf et Tougourt, précise-t-on de même source.

IMPORTATION DU BLÉ PAR L'ALGÉRIE Les prévisions demeurent élevées



Un rapport récent du Global agricultural Information Network (GAIN), basé sur des données du Foreign Agricultural Service (FAS) relevant du Département de l'Agriculture des États-Unis, souligne que les importations de blé pour l'Algérie devraient demeurer élevées au cours des campagnes commerciales 2023-2024 et 2024-2025, principalement en raison de la faible production nationale due à des conditions météorologiques peu favorables. Le rapport indique que les précipitations et l'humidité de sol en dessous de la moyenne devraient entraîner une production de blé et d'orge inférieure à la normale pour l'année commerciale 2024-

2025. Ainsi, les importations de blé pour l'année 2023-2024 sont prévues à 8,7 millions de tonnes, un chiffre élevé par rapport aux années précédentes, et devraient rester stables pour la saison à venir. Les importations d'orge devraient également atteindre 700.000 tonnes selon le même document. L'analyse du FAS souligne que l'Office algérien des céréales (OAIC), en tant qu'importateur exclusif de blé en Algérie, maintient un rythme soutenu d'importations, en particulier en provenance de la Russie. Malgré le conflit en cours dans la région de la mer Noire, l'Algérie continue d'importer du blé russe, permettant à ce dernier de

gagner des parts de marché au détriment d'autres sources, notamment le blé français. Le FAS estime que la Russie pourrait expédier 2,5 millions de tonnes de blé en Algérie d'ici juin prochain. Les prévisions du FAS indiquent que la production de blé pour l'année commerciale 2024-2025 devrait être de 2,7 millions de tonnes, tandis que celle d'orge devrait atteindre 1 million de tonnes. Ces chiffres reflètent une baisse par rapport à l'année précédente, où l'Algérie a produit environ 3,7 millions de tonnes de blé et 1,4 million de tonnes d'orge. Pour l'année commerciale 2024-2025, le FAS prévoit des stocks de clôture à 5,4 millions de tonnes, légèrement en hausse par rapport à l'année précédente. Le gouvernement a lancé des mesures visant à augmenter les capacités de stockage de céréales, notamment la construction de 350 centres locaux de stockage et la réhabilitation de 16 centres de stockage existants. Pour le FAS, bien que des efforts soient déployés pour renforcer la production nationale de céréales et améliorer les capacités de stockage, « l'Algérie reste confrontée à des défis persistants en matière de sécurité alimentaire, notamment en raison de conditions météorologiques défavorables et de dépendance accrue vis-à-vis des importations étrangères ».

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Cap sur la sous-traitance

Cette démarche vise à constituer une base de PME sous-traitantes afin d'assurer une intégration locale en valorisant les matières premières et en stimulant le progrès technologique, scientifique et l'innovation.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a souligné, mardi dernier, à Oran, l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre organisée par le groupe Stellantis dans le but de nouer des partenariats de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composants automobiles, le ministre a noté que cette démarche vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale, à travers la création d'un tissu de sous-traitance en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux en matière de qualité et de sécurité. Cette rencontre, qui a réuni 90 opérateurs de 7 pays, soit l'Algérie, la Turquie, la France, l'Italie, la Tunisie, le Portugal et la Chine, vise à présenter la stratégie du groupe Stellantis en matière d'achat et d'approvisionnement en pièces et composants automobiles. Le ministre a expliqué que son ministère ambitionne «de construire des partenariats gagnants dans différents



domaines de sous-traitance, soit localement ou en joint-venture pour satisfaire la demande nationale ou à l'export. Cet événement devrait constituer la base d'une coopération durable et fructueuse et une plateforme d'échange, de partenariat et d'assistance, qui s'achèvera par la contractualisation des relations entre Stellantis et les fournisseurs ici présents», a-t-il ajouté. Il a également souligné la volonté du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et son engagement à bâtir une base solide

pour le développement de l'industrie automobile en s'associant avec des partenaires ayant une grande expérience dans ce domaine. «Cette démarche vise également à constituer une base de PME sous-traitantes afin d'assurer une intégration locale en valorisant les matières premières et en stimulant le progrès technologique, scientifique et l'innovation», a-t-il noté. Il a, par ailleurs, estimé que l'écosystème est aujourd'hui favorable pour attirer les investissements nationaux et étrangers dans l'industrie automobile,

mettant en avant les avantages offerts par la loi sur la promotion de l'investissement. Le chef d'opération Moyen-Orient et Afrique du groupe Stellantis, Samir Cherfan, a souligné pour sa part que le projet Fiat El-Djazair est un premier écosystème automobile intégré en Algérie, que les sous-traitants peuvent rejoindre. L'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a souligné que le gouvernement italien suit le projet Fiat Algérie avec «beaucoup d'attention», ajoutant que l'Italie est «prête à continuer à accompagner l'Algérie dans l'implantation de l'industrie automobile, à travers un partenariat gagnant-gagnant qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays». Le nombre d'équipementiers associés aujourd'hui avec Fiat El-Djazair s'élève à une dizaine de fournisseurs sélectionnés afin de satisfaire les besoins de l'usine de fabrication en matière de pièces équipant les voitures de la marque italienne. Ces fournisseurs se spécialisent dans l'acier, les sièges, les pièces en plastique, équipements électriques, câbles électriques, les batteries, les vitrages et les pneumatiques.

R.E

AGROALIMENTAIRE

650 exposants au Djazagro

L'édition 2024 du salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro) se tiendra du 22 au 25 avril au Palais des expositions Pins maritimes avec la participation de 650 exposants nationaux et étrangers représentant 28 pays, ont annoncé mardi dernier, les organisateurs de cet événement économique. «Parmi ces exposants qui seront présents au salon, il y aura des entreprises algériennes et une grande partie d'entreprises représentants des pays de l'Union européenne, en plus d'exposants des pays voisins et de Malaisie», a affirmé la directrice du salon, Chantal de Lamotte, lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag. «Cette année encore, nous nous engageons à mettre en avant les dernières innovations technologiques industrielles du secteur agroalimentaire» a-t-

elle affirmé en précisant qu'une attention particulière sera consacrée au volet du conditionnement et de l'emballage compte tenu de son rôle primordial dans la vente du produit. «Le rôle du packaging, autrefois limité à la fonction basique de protection du produit et d'information, a considérablement évolué et représente pour les producteurs un élément clé pour se positionner sur le marché et fidéliser les consommateurs», a-t-elle fait valoir.

Dans ce sens, elle cité les produits algériens notamment les produits de terroir qui sont «de très bonne qualité» tels l'huile d'olive et les dattes qui pourraient se positionner davantage sur les marchés internationaux à travers le développement de leur packaging. «La force de l'Algérie c'est d'avoir un agriculture bio et une variété impressionnante de produits du terroir qu'il faut

juste valoriser à travers l'emballage et le conditionnement», a-t-elle insisté. Pour sa part, le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag, a souligné l'importance d'un tel événement qui devrait accueillir plus de 23.000 visiteurs dont un nombre important de professionnels et des porteurs de projets en quête d'opportunités d'affaires et de partenariat. «Outre la promotion des produits algériens, le salon représente une plate forme de rencontre qui permet aux opérateurs de prospector le marché national et renforcer les relations de partenariat industriels avec le tissu productif d'autant qu'il y'a des producteurs agricoles qui souhaiteraient se lancer dans la transformation», a-t-il affirmé, en assurant la disponibilité de machines industrielles pour la petite et la grande transformation afin de répondre à l'ensemble des opérateurs. Djazagro verra également le

retour du concours Djaz'Innov pour repérer les innovations susceptibles de dynamiser la croissance du marché agroalimentaire algérien, affirment les initiateurs du salon. Une présélection permettra aux candidats choisis pour cette 3e édition de Djaz'Inov de mettre leur produit, service ou équipement, dans un espace nommé l'Agora des Experts. Les finalistes du concours présenteront leur produit et leur service aux visiteurs. De ce même espace, des conférences sur des thématiques en rapport avec le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire seront présentées au public tout au long du salon. Les communications porteront notamment sur le problème du gaspillage alimentaire, les enjeux de la traçabilité et la labellisation des produits du terroir, la conformité des produits agro-alimentaires et les opportunités d'exportation en Afrique.

POSTES ÉLECTRIQUES

Signature d'un accord entre Sonelgaz et General Electric

Le Groupe Sonelgaz a signé, hier à Alger, un accord avec la société américaine "General Electric" visant à étendre les capacités actuelles de leur projet commun, General Electric Algeria Turbines (GEAT), notamment à travers la production d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction générale de

Sonelgaz, sous la supervision du PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, en présence de cadres dirigeants du groupe, et d'une délégation de responsables de General Electric,



conduite par le directeur exécutif Power Services pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie du Sud, Joseph Anis. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Moura-

dAdjal a souligné l'importance de cet accord qui permettra de répondre aux besoins de Sonelgaz en matière d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension, et de réaliser l'autosuffisance dans ce domaine, avec la possibilité d'exporter ce type d'équipements à l'avenir. Sonelgaz avait créé en 2014 une société mixte avec General Electric, "General Electric Algeria Turbines (GEAT)", pour la fabrication de composants de turbines et le montage de turbines à gaz et à vapeur pour la mise en service de centrales électriques, à travers son usine à Ain Yagout (environ 30 km de la ville de Batna).

INVESTISSEMENT PARTICIPATIF

Le premier agrément de Consultant octroyé

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a annoncé, hier, l'octroi d'un agrément provisoire, pour une durée de 12 mois, à la « SarlYINVESTI en qualité de Conseiller en Investissement Participatif (CIP), conformément aux dispositions du règlement COSOB n°23-01 du 12 avril 2023 fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des CIP.

Le conseiller en investissement participatif est chargé de la création et de la gestion, sur internet, de plates-formes de conseil en investissement participatif et de placement de fonds du grand public, dans des projets d'investissement participatif. Cet agrément provisoire ne devient effectif que lorsque la société mettra en ligne sa plateforme de conseil en investissement participatif avec toutes les conditions techniques de sécurité informatique requises en la matière, à l'issue de quoi la COSOB délivrera un agrément définitif marquant ainsi l'entrée officielle en activité de ce conseiller (CIP).

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé
Centre Hospitalo-universitaire de Bab-El-Oued
 02 Boulevard Saïd TOUATI – Bab El-Oued Alger
 NIF : 40801600001604900003
Première (1^{ère}) MISE EN DEMEURE

N°138.....DG/CHU/BEO/2024.

- Vu le Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/2023 portant sur l'approvisionnement en consommables médicaux pour tous les services du CHU BAB EL OUED, pour l'année 2023, reparté en (29 lots) lots séparés
- Vu l'avis d'attribution provisoire paru dans la presse : *الجرائد الجديدة* en date du 15/10/2023, EL HAYAT EL ARABIYA en date du 15/010/2023, et le BOMOP semaine du 22 au 28 octobre 2023.
- Vu le marché n°64/2023 du 10/12/2023 portant sur l'approvisionnement en consommables médicaux pour tous les services du CHU BAB EL OUED, pour l'année 2023,
- **LOT N°17 : consommable divers pour le service d'ort**
- **LOT N°25 : consommable spécifique pour le service de la chirurgie thoracique.**
- Vu la non-conformité des produits livrés du lot 25 suite au rapport du chef de service.
- Vu le délai de livraison de quinze (15) jours jours conformément à l'article 15 du marché suscit.

L'entreprise **SARL OSTEAL MEDICAL** sis à **28 RUE IDIR LOUMI BEN AKNOUN-ALGER**, à l'effet de respecter les clauses contractuelles et livrer les articles objet de bon de commandes dans un délai de quarante (48) heures à compter de la date de la première parution de cet avis dans un quotidien national et le BOMOP.

Faute de quoi, il sera fait application des dispositions réglementaires prévues en la matière.

CRÉSUS # 1523 DU JEUDI 18 AVRIL 2024-ANEP 2416012240

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TIMIMOUN
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 NIF : 422024000049252

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Il est porté à la connaissance des bureaux d'études concernés par l'avis des résultats de la première phase du concours National Restreint D'architecture N° 08/2024, lancé le: **28/02/2024 ANEP (2416006216)** par la Direction des équipements publics de la wilaya de Timimoun en vue de:

OPERATION : ETUDE ET SUIVI ET REALISATION ECOLE PRIMAIRE TYPE 03 HAY 300 LOGMENTE A TIMIMOUNE
 Que le délat est prorogé de 08 jours a 'compter du 24/04/2024

CRÉSUS # 1523 DU JEUDI 18 AVRIL 2024-ANEP 2416012048

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 N.I.F : .000007019004951
 Rue Ahmed Ouamane Biskra

Invitation

Conformément aux dispositions des articles 48et70 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra, invite les BET déclarés éligibles au Concours National Restreint N= 23/2024 Etude et Suivi pour la Réalisation d'un Lycée type 1000/300 R à LIOUA. Dont les noms sont cités au tableau ci-dessous .aux dépôt de leurs offres technique + prestations + offre financière + code conformément aux clauses du cahier des charges techniques.

N	BET	N	BET
01	Ouamane Abdelkarim	11	Groupement Galaxy Archi Souici Zoheir +Bouhadida Brahim +Boukchida Hicham
02	Groupement Best Design Plus (Djouama D/Eddine +Sahli Fayçal)	12	Groupement ADEM Ben Aissa Abdelouahed+Ben Salem Farid
03	Moussi Hocine	13	Groupement Archi –MEK Meklid Mohamed + Khalef Adel
04	Groupement CODAK Ben sayeh ouaama + hamana fateh	14	Ouaghani Mohamed Ramzi
05	Groupement Seghiri Lotfi + Delanda Abd Elmouhcine	15	Groupement SAHRA Bouradjouh Adel + Kassab Arafat+ Mlouka chakir
06	Groupement Ziban Massoudi Issam + Alem Sid Ahmed	16	Groupement BET Bouras Riadh Hamma + Djoudi Madani
07	Groupement Art and Design Mebarki Asma + Berhail Radouan	17	Groupement Ennacer Etudes Nouioua Youcef +Kaddour Mohamed+ Kaddour Sohaib
08	Groupement El Immara Chaaban Mohamed Saber + Giton Boumedienne	18	Groupement CHALA EL MOUHANDICINE Chala El Hocine+ Ghazel El hachemi
09	Barkat Fouzi	19	Alloui Chaker
10	Groupement IMMAR Sayeh Ali + Mebarki Abdelouahed	/	/

Le dépôt des offres (technique + prestations + financière + code), sera le 30^{ème} jours de 08h00 à 11h00 à partir de la date d'invitation adressé aux BET et sur l'avis de presse publié dans la presse national si ce jour coïncide avec un jours férie ou un jour de repos légale .le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

CRÉSUS # 1523 DU JEUDI 18 AVRIL 2024-ANEP 2416011983

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
 DAIRA DE KADIRIA
 COMMUNE DE DJEBAHIA

NIF : 0984 1026 5096 024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Djebahia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert

N° 02/2024 relatif au projet :

تهيئة ساحة اللعب بين هارون الشطر الاول

Aménagement air de jeu à Ben Haroun (1ere tranche)

Publié dans le journal *الان* en langue Arabe en date du 24/03/2024 et le journal **crésus** en langue

Français en date du 24/03/2024, qu'après l'évaluation des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 03/04/2024, le marché a été attribué provisoirement à :

Offre N°	Dénomination de l'entreprise	N° IF	Note offre technique /50	Montant de l'offre Financière	Délai d'exécution	Observation
04	SARL MIDOU TRAVAUX PUBLICS ETPH Rue Gherbi Guemraoui n°74 Loc .08 BOUIRA	002110028482218	30	22.347.605,00DA	Quatre 04 mois	L'Offre le moins disant

- Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres dans les (03) jours qui suivent l'attribution provisoire du marché, ainsi que ceux contestant le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés concernée dans un délais de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public.

CRÉSUS # 1523 DU JEUDI 18 AVRIL 2024-ANEP 2416012202



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

LIGNE FERROVIAIRE KHENCHELA-AIN BEIDA

Mise en service avant la fin avril

Le projet qui mobilise une enveloppe financière de 51 milliards de DA est vital par ses dimensions économiques pour les communes situées le long de cette ligne ferroviaire

Le projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera mis en service avant la fin du mois d'avril courant, a indiqué mardi dernier, le wali de Khenchela. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inspection dans la commune d'El Hamma du chantier de la gare ferroviaire principale des voyageurs et marchandises, Youcef Mahiout a précisé que «le projet de cette ligne, inscrit au titre du programme complémentaire, touche à sa fin et ne restent plus que certaines retouches ultimes avant sa mise en service à la fin du mois en cours». Il a ajouté que depuis le début de ce mois, il a intensifié ses inspections au projet pour suivre la progression des travaux et exhorte les entreprises de réalisation à accélérer la cadence des travaux et renforcer la main d'œuvre par le recours au travail par équipes afin de le livrer avant fin avril courant. Le wali a assuré que lors de sa visite du chantier de la gare ferroviaire d'El Hamma, il a constaté la forte présence des entreprises de réalisation qui ont mobilisé 210 travailleurs pour hâter les travaux et livrer cette gare ainsi que les deux gares de Baghai et M'toussa



dans un délai n'excédant pas 10 jours. Le projet qui mobilise une enveloppe financière de 51 milliards de DA est vital par ses dimensions économiques pour les communes situées le long de cette ligne ferroviaire, dont les habitants auront accès à un nouveau moyen de transport grâce à la cadence accélérée des travaux et le suivi de l'Agence nationale d'études et de suivi de

réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et des deux groupes d'entreprises nationales chargés de la réalisation. De son côté, Abdelmadjid Menari, directeur de Cosider ouvrages d'art, une des sociétés chargées de la réalisation de cette ligne, a indiqué que les travaux de réalisation des ouvrages d'art situés le long de cette ligne ferroviaire ont été achevés

grâce aux jeunes cadres et une main d'œuvre nationale qualifiée et cela dans les délais contractuels et dans le respect des normes de qualité technique reconnues à l'échelle internationale. La mise en service prochaine de ce projet aux dimensions socio économiques importantes permettra de désenclaver la wilaya de Khenchela et la raccorder au réseau national ferroviaire, a considéré, Saïd Hafid, directeur du projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida et cadre de l'ANESRIF. Les quatre gares ferroviaires réalisées dans les wilayas de Khenchela et Oum El Bouaghi selon une architecture moderne respectueuse des caractéristiques urbanistiques locales offrent toutes les commodités requises pour le confort des voyageurs avec des salles d'attente, guichets multiples, locaux de commerce et de services et des aménagements adaptés aux personnes aux besoins spécifiques, a ajouté le même cadre. Cette ligne ferroviaire qui reliera sur 50 km Khenchela à Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera exploitée par des trains roulant à 160 km/heure pour le transport des voyageurs et 100 km/heure pour le transport des marchandises, a-t-il rappelé.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS
Oran mobilisée

La conservation des forêts de la wilaya d'Oran a mobilisé 14 équipes d'intervention, de communication et de surveillance, dans le cadre du dispositif opérationnel de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies, qui sera lancée en juin prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de cette administration.

Un dispositif opérationnel a été mis en place comprenant 6 équipes mobiles de première intervention, appuyées par des camions-citernes et une colonne au niveau de la conservation des forêts, de même que 8 équipes de liaison, de surveillance et de contrôle pour effectuer des patrouilles au niveau des zones forestières, a indiqué, le chargé de la communication et de l'information au niveau de la conservation des forêts, Saad Iliès. Ces moyens mobilisés sont en cours d'installation dans le cadre de la campagne de prévention et de



lutte contre les feux de forêts au niveau de 10 zones sensibles dans les communes de Misserghine, Aïn El Kerma, M'sila, Bab El Hamara, Tafraoui, Gdyl, Arzew et Mers El Hadjadj, selon la même source. Onze postes de vigie ont également été installés

dont 5 à Arzew, 3 à Oran et 4 à Boutlélis, a déclaré le chargé de l'information et de la communication de la conservation des forêts, qui a souligné que dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies, 48 saisonniers ont été recrutés, cette année, pour renforcer le dispositif de surveillance et partant contribuer à l'extinction des feux en cas de déclaration de foyers d'incendies.

Pour ce qui est de l'aspect organisationnel de la campagne de lutte contre les feux de forêts, 7 décisions ont été prises cette saison pour mettre sur pied un comité de wilaya pour la protection des forêts, un comité opérationnel permanent pour la protection des forêts et la surveillance des espaces forestiers, ainsi que d'autres décisions interdisant tout rejet des déchets à l'intérieur des espaces forestiers et l'entrée de véhicules dans ces espaces et

autres mesures. Aussi, la conservation des forêts de la wilaya d'Oran a réalisé des travaux sylvicoles dont l'ouverture et l'aménagement de pistes et de tranchées pare-feu, en plus de la pose de 30 panneaux de signalisation à l'entrée des forêts et l'organisation d'opérations de sensibilisation et de prévention contre les incendies de forêts à l'occasion de fêtes nationales et internationales dont la journée nationale de l'arbre et la journée mondiale des zones humides, a-t-on indiqué. A rappeler qu'un seul feu de forêt a été enregistré l'an dernier dans la région de Misserghine, ravageant 0,5 hectare, selon le bilan de la conservation des forêts de 2023. A signaler que la wilaya d'Oran dispose d'une superficie forestière totale, estimée à 41.258 ha dont 85% se situent sur la bande côtière, faisant d'elle une destination pour de nombreux estivants.

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Ain Defla

Direction des équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099944019061117
SIEGE SOCIAL
Rue KELOUAZ Moussa - Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de KOLOUAZ Moussa - Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°23/2024 paru dans les quotidiens nationaux « الجزائر » en date du 12/03/2024 et " CRÉSUS " en date du 13/03/2024 et dans le BOMOP pour la REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE(D) AU NIVEAU DU SITE DES 700 LOGEMENTS EN LOCATION -VENTE, COMMUNE DE AIN DEFLA, WILAYA DE AIN DEFLA (CITE D'HABITAT INTEGREES-PROGRAMME 2022) (lot en unique), qu'après évaluation des offres, le marché sont attribué provisoirement aux:

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC	Montant de l'offre financière en TTC Après correction	Délai proposé	Critère de choix
REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE(D) AU NIVEAU DU SITE DES 700 LOGEMENTS EN LOCATION -VENTE, COMMUNE DE AIN DEFLA, WILAYA DE AIN DEFLA (CITE D'HABITAT INTEGREES-PROGRAMME 2022) (lot en unique)	DELLALI BENABDELLAH NIF: 163021900079156	41.50 points > 30.00 points	125 308 235.22 DA	131 694 370.22 DA	06 Mois	Offre moins disante pré qualifié techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

TRANSPORT DES HADJIS 2024

Tout est fin prêt pour la réussite de la saison

«Toutes les structures aéroportuaires à travers le territoire national sont prêtes pour la réussite de la saison du hadj-2024 et les conditions sont réunies pour le confort des futurs hadjis», a assuré le ministre

Toutes les structures d'accueil aéroportuaires sont prêtes pour assurer la réussite de la saison du Hadj-2024, a souligné, mardi dernier, à Ouargla, le ministre des Transports, Mohamed EL-Habib Zahana. «Toutes les structures aéroportuaires à travers le territoire national sont prêtes pour la réussite de la saison du hadj-2024 et les conditions sont réunies pour le confort des futurs hadjis», a assuré Zahana en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Le ministre a, lors de l'inspection de l'aéroport d'Ouargla -Ain El-Beida, donné des instructions aux responsables du secteur et organismes concernés en vue de conférer tout le succès voulu à la saison du hadj à la faveur de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels au niveau des structures aéroportuaires au niveau local et national. Auparavant la délégation ministérielle a suivi un exposé sur les travaux d'extension de l'aérogare au niveau de cette infrastructure vaste de 1.000 m2, les activités et le programme d'investissement visant la réalisation d'une aérogare de type A et d'un centre de la sûreté des aéroports dans la commune de Hassi-Messaoud.

Pour sa part, le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a passé en revue une série de questions liées au secteur des transports,



dont le non achèvement des travaux d'extension de l'aéroport d'Ouargla, le renforcement de l'aéroport internationale Krim Belkacem de Hassi-Messaoud en une deuxième piste d'atterrissage, et la consolidation de l'entreprise de transport urbain et semi-urbain d'Ouargla en nouveau parc roulant. Le rallongement de la ligne du

tramway sur une quinzaine de kilomètres pour couvrir les agglomérations de la banlieue d'Ouargla, a été vivement souhaité par les autorités locales. Le ministre a, au terme de sa visite, indiqué que tout le soutien voulu sera accordé au secteur des transports dans cette région à grande importance économique.

MOTEUR DE DRONE MADE IN ALGERIA

L'inventeur implore l'aide du Président

Amar Ben Sidhom, un inventeur algérien âgé de 75 ans, lance un appel pressant au président de la République pour obtenir de l'aide afin de concrétiser son projet de moteur de drone révolutionnaire. Ben Sidhom a obtenu un contrat de concession pour son terrain industriel en 2012, après une décision de la commission Calpiref et des études approfondies.

Cependant, la concrétisation du projet et l'obtention d'un prêt bancaire sont toujours conditionnés à l'obtention d'un permis de construire et du contrat de concession final. Dans sa lettre, Ben Sidhom souligne «les mesures prises par le président pour promouvoir l'investissement, comme l'octroi d'un contrat de concession en février 2022, après une attente de 10 ans». Son moteur, conçu pour remplacer le moteur Rotax, est plus léger, nécessite

moins de pièces détachées et peut être installé sur des drones et d'autres aéronefs. Il a d'ailleurs valu à son inventeur une médaille d'argent au Salon international des inventions de Genève en 2010 parmi 750 inventions du monde entier. Ben Sidhom a salué les initiatives du président visant à créer un plan dédié aux startups et à allouer des fonds à ces projets.

Cependant, il déplore le manque de suivi concret. «J'ai rempli plusieurs formulaires pour obtenir le statut d'inventeur, en vain», explique-t-il. «Mes rêves d'obtenir un financement spécial pour développer un prototype du moteur et le commercialiser à grande échelle ou de contribuer à la fabrication de drones pour le ministère de la Défense nationale se sont évanouis». L'inventeur a fourni plus de 4.000 documents et dossiers depuis le début du projet

et a investi 30 millions de DA dans la construction du siège social de l'entreprise. Il a également obtenu deux décisions de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. Pourtant, il a récemment reçu une demande d'étude d'impact, malgré la soumission d'une étude technico-économique et la présence du projet dans une zone d'activité industrielle, ce qui l'exempte. Ben Sidhom critique l'empressement des administrations à blâmer les investisseurs qui tardent à concrétiser leurs projets après l'obtention de terrains industriels, au lieu de les écouter et de comprendre les raisons des retards. Il espère que la nouvelle commission de recours en matière d'investissement présidée par un conseiller du président permettra de lutter contre la bureaucratie et les obstacles.

APRÈS L'APPEL AU BOYCOTT

KFC Alger décroche son enseigne



Ouvert il y a tout juste quelques jours, le restaurant KFC Algérie a décroché son enseigne dans la nuit du mardi à mercredi 17 avril, après un autre rassemblement de dénonciation organisé dans la journée. KFC Algérie a décroché son enseigne dans la nuit du mardi à mercredi. Intervenant dans un contexte d'appels au boycott de certaines marques, en guise de soutien au peuple palestinien qui subit depuis le mois d'octobre dernier d'incessantes attaques de la part de l'armée israélienne, l'ouverture du restaurant de la marque américaine, dimanche dernier, à Dely Brahim n'est pas passé inaperçue. A cet effet, plusieurs rassemblements de dénonciations ont été organisés en face du restaurant depuis son ouverture, durant lesquels les manifestants ont exprimé leur mécontentement, entre autres, au cri de «Safe Ghaza», même si, faut-il le signaler, une foule nombreuse s'était dirigée vers les lieux pour consommer les produits proposés. La polémique a gagné les réseaux sociaux et le sujet a été repris même par des médias étrangers à l'image d'Al Jazeera ou de Russia Today, entre autres. Mardi dernier, plusieurs manifestants, dont des filles, qui se sont rassemblés sur place, ont été arrêtés par les services de sécurité avant d'être relâchés peu après minuit. Aujourd'hui, les passants et habitants des alentours du Bois des Cars, où se trouve le restaurant, ont constaté le décrochage de ses enseignes. D'ailleurs, les portes des locaux étaient toujours fermées peu après dix heures.

FAUCHÉES PAR UN TRAIN

Deux personnes décèdent à Alger

Deux personnes ont été mortellement fauchées, hier, par un train de transport de voyageurs, dans la wilaya d'Alger, ont indiqué les services de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus à 17h22 après qu'un train ait mortellement fauché deux personnes à Hai Faoussi Ahmed (ex-Cité Ali Mondo) dans la commune de Réghaïa (est d'Alger), a précisé la même source. Les victimes, âgées de 10 ans et de 39 ans, ont été transférées à la morgue de l'hôpital local, selon la même source.

ACTIVITÉ DU CRA DURANT LE RAMADHAN

Plus de 152.000 colis distribués

La présidente du Croissant-rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a affirmé, mardi dernier, que plus de 152.000 colis alimentaires avaient été distribués aux familles démunies sur tout le territoire national, dans le cadre de la campagne de solidarité durant le mois de ramadhan. ...

Lors d'une conférence de presse animée au siège du CRA, Mme Hamlaoui a précisé que «la préparation de la campagne de solidarité du mois de ramadhan béni a été couronnée par la distribution de 152.549 colis alimentaires distribués aux familles démunies et nécessiteuses sur

tout le territoire national, sous la supervision des autorités locales et avec la contribution des comités locaux du CRA et des dons de nombreux donateurs et contributeurs économiques et des différentes associations nationales».

La présidente du CRA a rappelé, dans ce cadre, la mise en place de 226 restaurants d'iftar, 82 points de distribution au niveau des autoroutes et des centres de garde et frontaliers et trois (3) tentes géantes offrant plus de 1.200 repas d'iftar par jour à Bourached (Aïn Defla), Oued Athmania (Mila) et Djebahia (Bouira), en sus du restaurant principal à la place du 1er mai, avec la contribution des comités

de wilaya d'Alger et de la commune de Sidi M'hamed. L'intervenante a fait, par ailleurs, état d'opérations de circoncision collective organisées par le CRA au profit de 5.665 enfants, ainsi que des vêtements de l'Aid pour les enfants issus des familles à faible revenu et des orphelins.

Il s'agit de la distribution de 35.864 tenues et d'autres opérations de solidarité, à l'instar de l'offre de 1.960 draps et couvertures et plus de 40 tonnes de denrées alimentaires aux écoles coraniques durant le mois sacré, en plus de cadeaux pour enfants dans les hôpitaux. Selon Mme Hamlaoui, les opérations de solidarité de cette année «ont triplé comparative-

ment aux précédentes opérations, et ce grâce au renouvellement qu'avaient connu les commissions de wilaya du CRA et à la contribution des bienfaiteurs». Elle a en outre assuré que «les programmes du CRA se poursuivent et englobent l'équipement des salles de soins, la formation de détenus dans les établissements pénitentiaires et l'ouverture de trois nouveaux centres de prise en charge des enfants autistes, avec formation de leurs familles sur la conduite à tenir envers leurs enfants au niveau de la capitale, ainsi que le programme de formation des bénévoles sur les modes de riposte rapide aux catastrophes».

LIBYE

L'émissaire de l'ONU démissionne

L'émissaire des Nations unies pour la Libye jette l'éponge. Il estime que l'ONU ne peut « agir avec succès » pour soutenir le processus politique face à des dirigeants qui placent « leurs intérêts personnels au-dessus des besoins du pays ».



Très déçu et très découragé du comportement des responsables libyens, accusés d'égoïsme, Abdoulaye Bathily a fini par présenter sa démission hier au secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, avant de l'annoncer ce mardi soir lors d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité où il a dressé un tableau très sombre de la situation en Libye, déchirée par une guerre civile depuis 2011. Cet historien et homme politique sénégalais a été nommé à la tête de la Mission des Nations unies en Libye (Minul) en août 2022, après des mois de vacance du poste suite à la démission abrupte de son prédécesseur Jan Kubis en novembre 2021. Il a pris ses fonctions à l'automne suivant et a mené plusieurs initiatives pour rapprocher les

Libyens et mener le pays vers les élections qui devraient sortir la Libye de la période de transition qui s'éternise depuis 2011.

ÉGOÏSME DES DIRIGEANTS ACTUELS

La Minul « a fait beaucoup d'efforts ces 18 derniers mois sous ma direction », mais « ces derniers mois, la situation s'est détériorée », a noté Abdoulaye Bathily, dénonçant « le manque de volonté politique et de bonne foi des dirigeants libyens qui sont contents de l'impasse actuelle ». « C'est très triste, parce qu'en Libye aujourd'hui, l'essentiel de la population veut sortir de cette galère ». Mais « dans ces circonstances, il n'y a aucun moyen pour l'ONU d'agir avec succès », a-t-il jugé, ne voyant « pas de place pour une solution » politique. Lors de la

réunion du Conseil, Abdoulaye Bathily avait annoncé le report de la conférence nationale de réconciliation inter-libyenne prévue le 28 avril, à une date indéterminée. « Il est décourageant de voir des individus en position de pouvoir mettre leurs intérêts personnels au-dessus des besoins de leur pays », a-t-il lancé, partageant son « profond sentiment de déception ». « La détermination égoïste des dirigeants actuels à maintenir le statu quo par des manœuvres et tactiques dilatoires, aux dépens du peuple libyen, doit stopper », a-t-il plaidé. Il a notamment regretté que ses tentatives de répondre aux préoccupations des diverses parties aient été accueillies par « une résistance obstinée, des attentes déraisonnables et une indifférence face aux intérêts de la population ». « Je pense que ce qui l'a convaincu de jeter l'éponge, c'est la conviction que les choses ne bougeaient pas. À chaque fois qu'il y avait un nouvel acquis, il était devenu difficile de consolider cet acquis pour franchir une nouvelle étape et d'avoir un horizon pour la résolution de cette crise. Il n'a pas eu le sentiment que les parties libyennes étaient prêtes à trouver une solution », analyse Seidik Abba, président du centre international d'études et de réflexion sur le Sahel (Cires). La Libye est plongée dans le chaos politique et sécuritaire depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 à la suite d'une révolte populaire appuyée par l'Otan. Miné par les violences fratricides et les divisions, le pays est gouverné par deux exécutifs rivaux. L'un à Tripoli (Ouest) est dirigé par Abdelhamid Dbeibah et reconnu par l'ONU, l'autre dans l'Est, est incarné par le Parlement et affilié au camp du maréchal Haftar, dont le fief est à Benghazi.

ITALIE

Meloni poursuit ses opposants

La présidente du Conseil, Giorgia Meloni a obtenu la tenue d'un procès pour diffamation contre un historien qui l'avait qualifiée de néonazie dans l'âme en 2022. Des procédures dont la coalition de droite et d'extrême droite est coutumière. Une nouvelle fois, un contentieux entre la présidente du conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, et une personnalité opposée à sa politique va se régler au tribunal. Le 16 avril, s'est tenue à Bari, dans les Pouilles, une audience préliminaire dans le cadre d'un dossier concernant l'historien et philologue classique Luciano Canfora, 81 ans, renvoyé devant la justice pour diffamation à l'égard de l'actuelle cheffe de l'exécutif. Mme Meloni avait porté plainte contre l'universitaire engagé à gauche, alors qu'elle était encore dans l'opposition. Si le procès doit commencer le 7 octobre, les faits en question remontent au mois d'avril 2022, lorsque Canfora, professeur émérite à l'université de Bari, avait déclaré, au cours d'une rencontre dans un lycée de cette même ville, que la présidente du parti d'extrême droite Fratelli d'Italia avait été considérée comme une « pauvre fille » et une « folle dangereuse » avant de fournir des gages d'atlantisme sur le conflit ukrainien. La conférence de Canfora portait sur la



guerre en Ukraine et le chercheur avait, dans la même phrase, analysé les positions prises par Mme Meloni en jugeant que, « néonazie dans l'âme », elle s'était naturellement « rangée aux côtés des néonazis ukrainiens ».

Au sortir du tribunal de Bari et aux côtés d'un Luciano Canfora frêle, voûté, marchant à l'aide d'une canne et visiblement affaibli, l'avocat Michele Laforgia a présenté la position de la défense en qualifiant les propos de l'historien

d'« exercice du droit de critique et, en particulier, de critique politique ». Interrogé au cours d'une émission en ligne, « Metropolis », du quotidien La Repubblica, Canfora s'est, quant à lui, défendu en déclarant que les termes utilisés à l'encontre de Mme Meloni ne reflétaient pas sa pensée, mais la manière dont elle était perçue par d'autres avant que « sa conversion atlantiste » ne change son image et ne la transforme, aux yeux des mêmes, en femme d'Etat.

HAÏTI

Un conseil de transition désigné



Cet organe a pour mission de nommer « rapidement » un nouveau premier ministre et de rétablir l'ordre public dans ce pays en proie à la violence des gangs. Près de deux mois après le début de la crise qui a plongé Haïti dans le chaos et poussé le premier ministre, Ariel Henry, à annoncer sa démission, les neuf membres du conseil présidentiel de transition ont été nommés mardi, un arrêté officiel paru dans le journal officiel, Le Moniteur. Cet organe a pour mission de rétablir l'ordre public et assurer une transition politique dans ce pays en proie à la violence des gangs, poussant près de 100.000 Haïtiens à fuir la capitale Port-au-Prince. Ce conseil avait été créé officiellement le 12 avril par un décret signé du premier ministre très impopulaire, Henry. Ce dernier a annoncé sa démission en mars tout en précisant que son départ ne sera effectif qu'une fois que ce conseil sera mis en place et aura nommé un premier ministre. Le premier décret prévoit d'ailleurs que les membres du conseil présidentiel de transition devront désigner « rapidement » un premier ministre ainsi qu'un gouvernement « inclusif ». Le mandat du conseil présidentiel de transition prend fin, au plus tard, le 7 février 2026, ajoute le document. Sans mentionner le nom des membres, ce premier décret demandait aux « personnalités désignées par les parties prenantes » de soumettre des documents aux autorités à des fins d'approbation. Ce qui a suscité la crainte chez les neuf groupes et partis politiques représentés dans ce conseil que le gouvernement puisse en rejeter un certain nombre. Le conseil est donc censé assurer une transition en douceur lorsque Henry nommé quelques jours avant l'assassinat en 2021 du président Jovenel Moïse quittera ses fonctions, ce qui ouvrira la voie à une élection présidentielle. Sans président ni Parlement, Haïti n'a connu aucune élection depuis 2016. Après deux mois de crise, la capitale est toujours à 80 % aux mains des bandes criminelles, accusées de nombreuses exactions, en particulier de meurtres, viols, pillages et d'enlèvements contre rançon.

ÉQUATEUR

Le Venezuela ferme son ambassade

Le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a annoncé, mardi dernier, la fermeture de toutes les représentations diplomatiques de son pays en Equateur pour protester contre le raid des policiers équatoriens intervenu dans l'ambassade mexicaine, à Quito, pour arrêter l'ancien vice-président équatorien, Jorge Glas. « J'ai donné l'ordre de fermer notre ambassade en Equateur, le consulat de Quito, le consulat de Guayaquil et que le personnel diplomatique au Venezuela revienne immédiatement (...) jusqu'à ce que le droit international soit expressément rétabli en Equateur », a lancé Maduro, de Caracas, lors du sommet virtuel de la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (Celac). L'intrusion, le 5 avril, de policiers équatoriens dans l'ambassade mexicaine à Quito pour arrêter Glas - sous le coup d'un mandat d'arrêt pour détournement de fonds présumé - a provoqué la rupture des relations diplomatiques entre Mexico et Quito ainsi qu'un tollé international. Maduro a critiqué le président équatorien, Daniel Noboa, pour avoir défendu le raid : « Les déclarations du président Noboa sont, plus qu'un acte de provocation contre le Mexique, un acte de provocation contre le droit international et un mépris absolu de tout le cadre juridique ». Au Venezuela, six cadres de l'opposition, accusés d'« actions de déstabilisation » contre le gouvernement Maduro, sont eux-mêmes réfugiés à l'ambassade d'Argentine à Caracas.

●ATLETICO MADRID

Les regrets de Simeone

L'Atletico Madrid pourra nourrir d'énormes regrets. Malgré sa victoire à l'aller (2-1), le club madrilène a été éliminé par le Borussia Dortmund (2-4) ce mardi, dans le cadre du quart de finale retour de la Ligue des Champions. Et en Espagne comme en Allemagne, les hommes de Diego Simeone auraient dû marquer davantage, mais ont fait preuve d'un énorme manque de réalisme. Le technicien argentin n'a pas manqué de le souligner. «On a eu énormément d'occasions de marquer sur les deux rencontres. Notamment à l'aller, et l'écart aurait dû être plus grand. Aujourd'hui, il y a eu le raté d'Alvaro Morata en première période et celui d'Angel Correa après la pause. En face, ils n'ont pas eu des occasions aussi nettes, mais ils ont été réalistes et ils ont réussi à marquer quatre buts ce soir. Nous n'avons pas eu le même sang-froid devant la cage. Si cela avait été le cas, nous serions qualifiés », a estimé El Cholo en conférence de presse. Qu'en disent les fameux "expected goals" ? Ils sont à l'avantage des Colchoneros sur les deux rencontres : 2,18 contre 0,87 mercredi dernier, et 1,98 contre 1,42 ce mardi. Alors, oui, l'Atletico a manqué de réalisme, mais c'est surtout le Borussia qui a fait preuve d'une grande efficacité.

●MONDIAL DES CLUBS

Atletico qualifié, pas le Barça !

11 des 12 formations européennes qui disputeront la toute première Coupe du monde des clubs à 32 équipes en 2025 sont connues. Mardi, l'Atletico Madrid, bien qu'éliminé en Ligue des Champions par le Borussia Dortmund (2-1, 2-4), s'est qualifié au détriment du FC Barcelone, qui a pris la porte face au Paris Saint-Germain (3-2, 1-4). En effet, pour déterminer ces 12 qualifiés, les vainqueurs des Ligue des Champions 2021 à 2024 ont automatiquement validé leur billet. Puis les 8 meilleures équipes au coefficient UEFA sur cette même période ont aussi obtenu leur ticket. Or, pour espérer rallier la phase finale aux États-Unis, le Barça se devait de réaliser un meilleur parcours européen que l'Atletico, ce qui n'a donc pas été le cas. Chelsea, le Real Madrid, Manchester City, le Bayern Munich, le Borussia Dortmund, le PSG, l'Inter Milan, la Juventus, le FC Porto et Benfica avaient déjà assuré leur qualification. Le 12e et dernier ticket européen sera attribué à Arsenal en cas de victoire finale en C1 cette saison, sinon à Salzbourg. À noter qu'il ne peut y avoir que deux représentants par pays, sauf si plus de deux clubs d'un même pays remportent la LdC sur la période prise en compte.

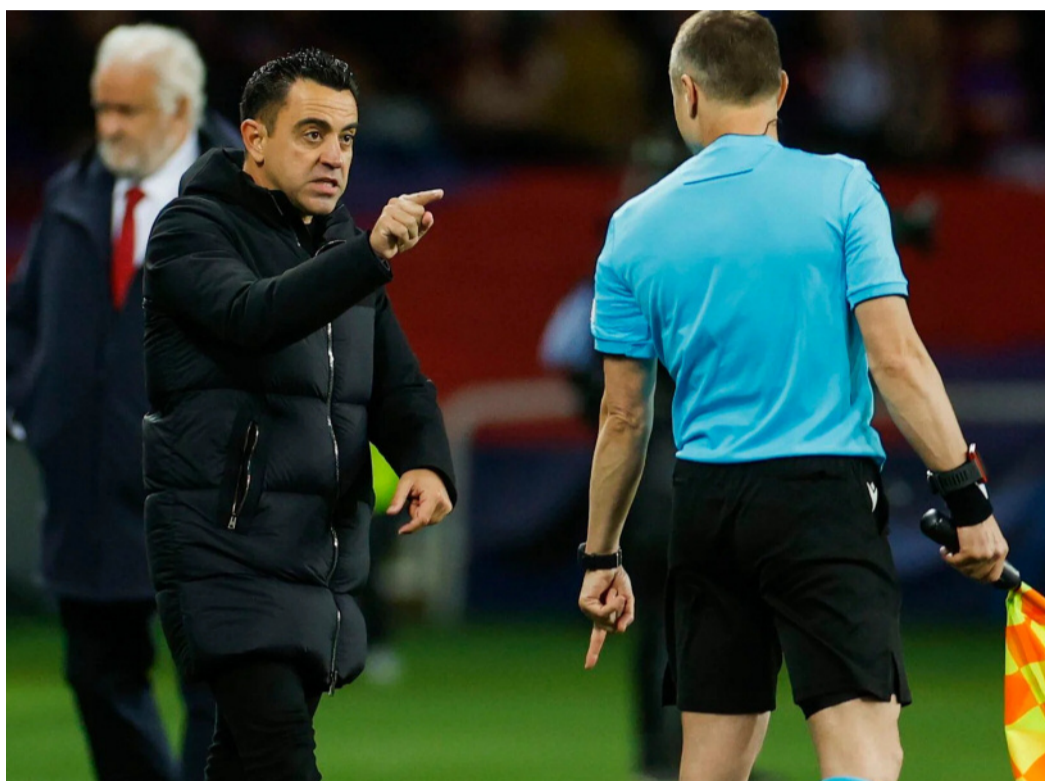
LIGUE DES CHAMPIONS

Xavi furieux contre l'arbitrage

Exclu en deuxième période, Xavi n'a pas digéré le carton rouge donné à Ronald Araujo en première période, qui a changé le match.

Dos au mur après sa défaite au match aller (3-2), le PSG a renversé le FC Barcelone (4-1), mardi soir, au stade olympique de Montjuïc, pour venir décrocher sa qualification en demi-finale de la Ligue des champions. Un exploit au terme d'un scénario fou et d'un match électrique, qui va effacer une bonne partie des cauchemars et gommer toutes les plaies infligées par le Barça au PSG. Mais Paris le sait : tout a changé au moment de l'expulsion de Ronald Araujo (29e), coupable d'avoir accroché juste devant la surface Bradley Barcola lancé à pleine vitesse sur le côté gauche et annihilant ainsi une action de but manifeste. Car jusque-là, le PSG était mené (1-0) après l'ouverture du score de Raphinha - son 3e but après son doublé au match aller - parfaitement servi Lamine Yamal (12e) qui s'est joué du Parisien Nuno Mendes. Une fois en supériorité numérique, l'équipe de Luis Enrique a pris les choses en main. Pour ne plus jamais les lâcher.

«L'arbitre a été un désastre, a regretté Xavi après la rencontre au micro de la Movistar. Nous sommes contrariés et en colère. L'expulsion a acté complètement notre élimination. Pour moi, c'est trop de donner rouge.» Avant d'en remettre une couche. «Il n'y a rien à dire sur le match, l'arbitre a tout détruit. Je n'aime pas parler des



arbitres, mais on ne peut pas rester silencieux. Il a changé le cours du match. Le travail de toute une saison se termine ici à cause d'une décision arbitrale. Il y a des expulsions dans le football, mais l'arbitre a été très mauvais.» Expulsé tout comme son adjoint pour ses propos virulents sur sa ligne de touche (55e), en plus d'avoir donné un coup de pied dans un panneau publicitaire, Xavi est revenu dire ses quatre vérités à l'arbitre après le coup de sifflet

final. «Je lui ai dit qu'il avait été désastreux et qu'il n'avait rien compris (...) C'est dommage. J'aurais aimé pouvoir jouer à onze contre onze contre le PSG et contre Luis Enrique.

A onze contre onze, nous avons été bons et ordonnés », a-t-il insisté, le visage fermé, au micro de nos confrères espagnols. Son gardien Marc-André ter Stegen (31 ans, 8 matchs en LdC cette saison), a plutôt donné raison à l'arbitre. «À 10 contre 11, c'était un autre

match. Avant ça, nous avions tout pour nous. On aurait aimé revenir au vestiaire en menant toujours, pour essayer de tenir en seconde période. Mais c'est ainsi. (...) Un carton rouge mérité ? Si l'arbitre estime qu'il y a faute d'Araujo, alors il doit lui donner un carton rouge. Maintenant que je vois les images : oui, il l'attrape avec le bras, ça peut se siffler », a estimé le portier barcelonais pour Movistar +. La nuit a été longue et douloureuse en Catalogne.

PARIS SG

Le rêve de Mbappé

Pour la première fois depuis 2021, le PSG est de retour en demi-finales de la C1. Ainsi, Kylian Mbappé, auteur d'un doublé mardi soir contre Barcelone (4-1), a affirmé «rêver de gagner la Ligue des champions avec Paris», après la qualification en demi-finale du PSG. «C'est une étape de plus de franchise contre une grande équipe. Mais maintenant c'est pour nous et on va essayer d'aller à Wembley », a déclaré l'attaquant français en zone mixte. «Depuis le premier jour, c'est pas parce qu'il y a des bons et des mauvais moments que ma fierté en prend un coup. Ma fierté de jouer pour ce club, de représenter le club de la capitale de mon pays, c'est quelque chose de spécial, moi qui ai grandi ici, donc c'est sûr que vivre des soirées comme ça en tant que Parisien, c'est grand », a poursuivi Mbappé, discret la semaine dernière au match aller (défaite 3-2) mais double buteur au retour. Questionné par un jour-

naliste espagnol qui lui demandait si cette victoire pouvait lui faire «changer d'avis» sur son choix de quitter le club en fin de saison, probablement pour le Real Madrid, Mbappé a répondu «non» du bout des lèvres en quittant la zone mixte.

41 BUTS EN 42 MATCHS !

Double buteur à Barcelone, Mbappé (25 ans) compile désormais 41 buts en 42 matchs toutes compétitions confondues cette saison. C'est la troisième saison que l'attaquant du Paris Saint-Germain atteint la barre des 40 buts sur un même exercice. Aucun joueur évoluant en Ligue 1 n'a réussi une telle prouesse dans l'histoire. Mieux encore, le champion du monde 2018 est à seulement une réalisation de sa meilleure campagne remontant à 2020-2021. L'attaquant du Paris Saint-Germain compile aussi 15 buts en 12 matchs à l'extérieur lors de la phase éliminatoire dans la compétition. C'est désormais mieux que Karim Benzema et ses 14 buts en 34 matchs. Seul un joueur résiste encore au Parisien : Cristiano Ronaldo, avec 23 réalisations en 39 sorties. Un challenge de plus pour le champion du monde 2018, décidément terrifiant loin de ses bases dans les matchs couperets.

LA FIERTÉ DE LUIS ENRIQUE

Avec un grand sourire, l'entraîneur parisien Luis Enrique s'est félicité du visage affiché par son équipe sur cette manche retour à l'extérieur. «Je me sens très fier de

nos 12 premières minutes, jusqu'au premier but encaissé. On a montré ce qu'on voulait faire ici. On a pris un but, mais on est resté intact dans la mentalité, on a tout fait pour être meilleurs que le Barça. Tout a changé avec le rouge. À partir de là, c'était plus compliqué pour eux. Les joueurs ont démontré beaucoup de caractère et d'envie», dira le technicien espagnol qui a salué le leadership de Mbappé. «Il a été un leader, du début à la fin. Quand une équipe sent qu'un joueur aussi important est prêt à nous emmener avec lui... Je suis très content de tous mes joueurs. J'aimerais mettre en avant Vitorino mais aussi Ousmane Dembélé», a également souligné le technicien espagnol pour Canal +.

L'IMMENSE SATISFACTION DE DEMBÉLÉ

Auteur du but égalisateur, l'ailier du Paris Saint-Germain Ousmane Dembélé (26 ans, 9 matchs et 2 buts en LdC cette saison) a été excellent sur la pelouse du FC. À l'issue de la partie, l'international français n'a pas manqué d'afficher son immense satisfaction. «Tout le monde y a cru. On n'a pas baissé les bras, on savait qu'on allait marquer des buts. C'est un grand travail de toute l'équipe. La tactique du coach était parfaite. On a fait un grand effort après avoir concédé le premier but. On a continué d'y croire. Quoi qu'il arrive, il fallait gagner ce match », s'est réjoui l'ancien Barcelonais au micro de Canal +.

●LE CRB ET LE PAC SE NEUTRALISENT

Un nul qui arrange le MCA

Le CR Belouizdad et le Paradou AC se sont neutralisés (1-1), mardi au stade du 5-Juillet, pour le compte de la mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis. Le PAC a ouvert le score par Boukerma d'une belle reprise de la tête (54'), avant que le CRB n'égalise en fin de match grâce à Belkhir (82'). L'attaquant camerounais Wamba a raté un penalty pour le Chabab en première période (37'). Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le CRB qui restait sur une belle série de quatre succès de rang, toutes compétitions confondues. Le Chabab a raté une belle occasion pour s'emparer de la seconde place. Ce nul arrange les affaires du leader, le MC Alger, qui file droit vers le sacre.

R. S.

●COUPE D'ALGÉRIE

Un vrai carré d'As !

L'USM Alger s'est qualifiée aux demi-finales de la coupe d'Algérie de football, en battant en quart de finale, l'US Biskra sur le score de 3-1, mi-temps (1-1), mardi soir au stade 19 mai 1956 à Annaba. Les Usmistes ont ouvert le score à la 22e par l'entremise d'Abderrahmane Bacha, après une erreur monumentale du gardien biskri Oussama Melala dans sa surface de réparation, avant que son coéquipier Chérif Siame n'égalise dans la minute qui suit, pour l'US Biska (1-1). La seconde période a permis à l'expérience de l'USM Alger qui est un des favoris pour le sacre final, de s'imposer, ajoutant deux buts coup sur coup, par l'intermédiaire du capitaine Zineddine Belaid (73e) d'une tête dans la surface de réparation du gardien Oussama Melala, et Ismail Belkacemi (81e), bien servi au point de penalty par un de ses coéquipiers. Le club Rouge et Noir rejoint ainsi les trois autres clubs qualifiés pour le dernier carré, à savoir, le CR Belouizdad, le CS Constantine et le MC Alger. Un vrai carré d'As. Le tirage au sort des demi-finales a eu lieu hier soir au siège de l'EPTV et les matchs sont programmés pour les 23 et 24 avril.

●EQUIPE NATIONALE

Petkovic rend visite à la JSS et à l'ESBA



La tournée des clubs algériens se poursuit pour le sélectionneur national, Vladimir Petkovic et ses assistants, qui ont rendu visite, mardi, à la JS Saoura et à l'ES Ben Aknoun, avant d'assister au derby algérois entre le CR Belouizdad et le Paradou AC. «Mardi, le technicien suisse s'est rendu au stade de Ben Aknoun en fin de matinée pour suivre de près la séance d'entraînement de la formation de la JS Saoura, en stage actuellement dans la capitale. L'occasion là aussi pour le coach national d'aller à la rencontre des joueurs et du staff technique du club sudiste. Petkovic a suivi une grosse partie de l'entraînement avant de quitter le stade et y revenir ensuite quelques heures plus tard pour suivre la séance d'entraînement d'une autre équipe, à savoir, celle de l'ES Ben Aknoun. Direction ensuite le stade du 5-Juillet pour le staff technique des Verts afin de suivre la rencontre de mise à jour du championnat de Ligue 1 qui a opposé le CR Belouizdad au Paradou AC », a-t-on rapporté sur le site internet de la FAF.

LA JSK ENFONCE LE MCO

Réveil brutal des Canaris

Le duo Bahloul-Bensafi a métamorphosé les Canaris, auteurs de deux tristes records sous la houlette d'Aït Djoudi dont le retour à la JSK a été désastreux.



Le classique entre la JS Kabylie et le MC Oran, disputé mardi en début de soirée à Tizi-Ouzou pour le compte de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a tourné en faveur du club phare de la Kabylie, qui a renoué enfin avec la victoire (3-1). Une victoire précieuse qui l'éloigne un peu de la zone rouge et un baptême du feu réussi pour les deux nouveaux entraîneurs du club. Tout le monde s'accorde que le duo Bahloul-Bensafi a métamorphosé les Canaris, auteurs de deux tristes records (4 défaites de suite et 0 buts en 6 matchs), sous la houlette d'Aït Djoudi dont le retour à la JSK a été désastreux. Les camarades du

revenant Souyed ont cueilli à froid les Oranais en ouvrant le score dès la 6' par Nechat, avant que Boualia ne double la mise à la 18' sur un exploit individuel. Berkane a aggravé la marque en seconde période et les visiteurs ont sauvé l'honneur à la 82' par le défenseur Boussalem, transformé par Bouzidi en avant-centre. «C'est bien de gagner, mais il ne faut pas s'enflammer. A mon arrivée, j'ai senti que les joueurs étaient bloqués. On a essayé de les libérer. On a eu la chance d'ouvrir rapidement le score et d'ajouter un second but quelques minutes plus tard. On jouera tous les matchs sans complexe, avec l'envie de gagner », dira Bahloul en conférence de presse. «On a

beaucoup travaillé sur le plan mental pour provoquer le déclic», affirme de son côté Bensafi. «On a vu une équipe de la JSK libérée avec un grand Boualia, qui a fait la différence en première mi-temps. Notre équipe a été très amoindrie. On a beaucoup de blessés. J'ai convoqué 5 jeunes dont le gardien de but que j'ai fait jouer alors qu'il est un U19. Avec un effectif pareil, on ne peut faire mieux. J'espère récupérer tous les titulaires pour relancer la machine. Je suis confiant pour la suite », lance Bouzidi, déterminé à sauver les Hamraoua de la relégation en Ligue 2 et à rééditer les exploits réalisés avec la JSK qu'il a maintenue à deux reprises parmi l'élite.

L. B.

VITESSE ARNHEM

Hadj Moussa répond aux critiques

La semaine passée, Anis Hadj Moussa, 22 ans, a manqué l'opportunité de signer sa sortie au Vitesse Arnhem. Ayant signé quatre jours plus tôt au Feyenoord Rotterdam, le deuxième d'Eredivisie, pour 3,5 millions d'euros, le gaucher a multiplié les retards à l'entraînement dans la foulée, puis signifié très tardivement qu'il était malade pour finalement manquer le match contre Nimègue (défaite 3-0). Son coéquipier Melle Meulenstein l'avait épinglé pour un défaut de professionnalisme. «Il s'agit aussi d'avoir du respect les uns pour les autres. Être à l'heure, c'est du respect pour les autres et pas seulement pour soi-même. Ce sont des choses dont vous n'avez absolument pas besoin en tant qu'équipe en ce moment », avait pesté le milieu, alors que



son équipe pointe actuellement à la dernière place du championnat à quatre journées de la fin. «Il n'en fait pas assez pour l'équipe en ce moment », avait abondé l'entraîneur Edward Sturing, très remonté contre le principal intéressé en conférence de

presse. «Je ne suis pas content de lui », avait en effet fait savoir le technicien. Remplaçant le weekend dernier face au PSV Eindhoven (défaite 6-0), le natif de la région parisienne a tenté d'apaiser la tempête. «Actuellement, je suis toujours joueur au Vitesse. Je veux terminer la saison en force avec l'équipe et faire de mon mieux pour obtenir les meilleurs résultats possibles. Feyenoord est un grand club et je suis heureux de signer avec eux. Mais je ne suis pas actuellement focalisé sur ce transfert. Je me concentre uniquement sur mon équipe, Vitesse, avec laquelle je jouerai jusqu'à la fin de la saison », a-t-il déclaré dans une interview pour la ligue néerlandaise. Reste à joindre le geste à la parole pour les quatre derniers matches de la saison.

AG ÉLECTIVE DE LA LIGUE NATIONALE AMATEUR La commission électorale installée

La Ligue nationale du football amateur (LNFA) a procédé mardi à Alger à l'installation de la Commission électorale, qui se chargera d'organiser l'assemblée générale électorale (AGE) de l'instance, prévue cet été.

L'installation s'est faite au cours de l'assemblée générale ordinaire de la LNFA, tenue mardi au Centre technique de Sidi Moussa, pour la présentation des bilans moral et financier de l'année 2023. Le quorum a été atteint en présence de 31 membres statutaires sur 35, et qui ont pris part à cette réunion dirigée par Ahmed Kharchi, le président par intérim de la LNFA. Etant donné que cette AGO a coïnci-

dé avec la fin de mandat du bureau élu en 2021, l'assistance a approuvé la constitution d'une commission électorale, conformément à l'article N25 des statuts de la LNFA. Cette commission se compose d'une Commission de recueil des candidatures, d'une Commission de recours et de deux Commissions ad-hoc : une chargée de la passation de consigne et l'autre de l'inventaire. La Commission de recueil des candidatures se compose de Djadoue Abdrehamane (IRB Khemis El Khechna-Président), Bensegueni Mourad (MO Constantine-membre), Saouli Messaoud (USM El Harrach-membre) et Bouchikhi Mohamed

Amine (WA Mostaganem-membre).

La Commission de recours, quant à elle, se compose de Youcef Meddah (ES Mostaganem-membre), Mohamed Hichem Das (AS Khroub-membre), et Mouloud Khimoun (NA Hussein Dey-membre).

Enfin, en ce qui concerne la Commission de passation de consignes, l'Assemblée a décidé de faire confiance à Rachid Aït Idir (GC Masacara-Président), Rédha Haouche (WA Boufarik-membre) et Mr Aït Houcine (CR Témouchent-membre). Les bilans moral et financier présentés au cours de cette AGO ont été approuvés à l'unanimité par les membres de l'AG.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- Action de figoler. 2- Qui n'ont pas reçu de solution. 3- Saveur d'un aliment - Terres entourées d'eau. 4- La page des gros titres - Qui est couramment employé. 5- Montré sa joie - 365 jours - Indique la liaison entre deux mots. 6- Stérilisée. 7- Ville de Loire-Atlantique de France - Après zéro. 8- Puissant explosif - Mal des lépreux. 9- Saisons chaudes - Partie de oiselet.

Verticalement

1- Actrice qui a un rôle peu important. 2- Maniant l'ironie. 3- Oiseau échassier dont une espèce est gris cendré - Greffe au jardin. 4- Clair est précis - Apte sans (e). 5- Le fémur par exemple - Mot qui désigne anonymement un individu. 6- Règles établies par le Parlement - Lac d'Italie. 7- Unis par alliance - Pour un calcul de ronds. 8- Ils guettent. 9- Crochet de boucherie - Prince légendaire troyen.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Gonglionnaire
Ganglionnaire
Guanglionnaire
Ganglionnaire

Rosignol
Rossignol
Rossignole
Rocignol

Pâtelage
Patelage
Pâtellage
Pâtelage

Rondonnée
Randonnée
Randonnée
Randonnée

Les mots fléchés

CÉRÉMONIE OFFICIELLE MÉRITÉE	CHAPEAU DE TOILE ARTISTE	FROMAGE À PÂTE MOLLE PAS RURAL	LES MIENS DÉGRADÉE	PERSONNE SÉDUISANTE	SOLDAT AMÉRICAIN FUS CAPABLE	DÉPARTEMENT DE FRANCE
				GUETTÉ SAVANT		
PETIT ARBRE PASSAGE DE RIVIÈRE						PÉNÉTRANT
	GRANDE OUVERTE ORDRE DE MARCHÉ			FINASSER BANDE DE TISSU		
TRÈS GÂTÉ CARNIVORE MALODORANT			DÉSIGNA PAR VOTE CAPTIVE		VENU AU MONDE FOSSE NASALE	
			SANS DENTS GAUCHIRA			
APRÈS DO SALÉ ET FUMÉ	CLAIR MOQUEUSES			CÉRIUM	SPECIALITÉ DE L'ARTISTE SECONDE ÎLE DE FRANCE	
		SE DIT D'UN TON PÉDANT LA TIENNE				
BROYÉ À MOITIÉ				TAPIS DE SOL TROUÉS		
	CHEF DE BANDE PETIT COCHON			CACHÉ LA VÉRITÉ DIFFÉRENT		
OFFRE BOURSIÈRE JEUNES ENTÉTÉS		PRESSER LE PIS SOUILLER				DÉNOMBRE
			VOITURE BORD D'ÉTOFFE			SUPPRIMÉ
LAÏCS	CLUB DE MADRID USÉ			POSSÉDANT CRÉATURES		FAIS DES ESSAIS
					ABSORBÉE SYMBOLE DU NICKEL	
TIENT BON SUPPORTER					PATRONY- MES DÉCAMPÉ	
				USTENSILE DE PÊCHEUR FLEUVE D'ITALIE		
CUBES DE JEU HABILE		RASSASIÉ			VIEILLE COLÈRE	
		NÉCESSITÉ VITALE				EN LES

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Chien originaire de Chine

ABOMINABLE	DILUTION	NAIN
AMIDONNAGE	ECRIVAIN	NAPPERON
AMUSÉ	ENTENDU	NAVRANT
ANCESTRAL	ENVAHI	OBSCUR
ANGLOPHILE	FAITOUT	OEILLET
BANANERAIE	FANFARON	PARMESAN
CAPÉTIEN	FANTASSIN	PAVILLON
CASSATION	FLEURET	PÉPITE
CENTRIFUGE	FROMENT	PLUS
CHÂTELAIN	GÉANTE	SALOIR
COHÉSION	GUSTATIF	SECRÉTAIRE
COLLUTOIRE	HOMÉOPATHE	TECKEL
COMPACT	INCANTATION	TENNISMAN
COMPAS	INDUCTION	TRIQUE
CONFORTABLE	LOUFOQUE	ULTIMATUM
COSINUS	MAGNÉSIUM	UNITÉ
CRYPTÉ	MÉCHANT	
DESSERT	NAGEUR	

S	E	C	R	E	T	A	I	R	E	A	N	G	L	O	P	H	I	L	E
M	T	E	N	N	I	S	M	A	N	N	O	I	T	A	S	S	A	C	U
A	F	C	I	N	E	H	C	H	C	F	A	E	S	R	F	U	E	N	L
G	A	A	T	S	A	R	E	A	O	M	I	A	N	A	I	C	L	A	T
N	N	S	U	E	Y	V	P	L	I	M	L	T	I	V	R	Q	E	P	I
E	F	M	U	P	L	E	R	D	B	O	E	T	A	I	A	N	U	P	M
S	A	O	T	N	T	L	O	A	I	A	O	O	V	T	T	H	C	E	A
I	R	E	I	I	N	I	R	N	U	T	A	P	E	S	O	I	R	T	
U	O	E	E	N	N	S	R	E	T	T	I	E	N	A	M	U	E	O	U
M	N	N	G	A	C	U	O	T	O	N	T	D	O	P	T	I	G	N	M
N	N	L	G	U	E	A	R	C	N	W	U	E	A	F	A	H	P	P	L
I	O	E	O	G	F	E	N	O	T	T	S	R	R	N	A	E	A	A	
S	I	E	A	U	S	I	I	T	N	C	R	N	E	U	R	O	P	V	R
S	T	N	T	S	F	S	R	E	A	U	A	N	A	M	E	E	C	I	T
A	U	E	E	N	E	O	M	T	C	T	A	P	E	H	P	L	E	L	S
T	L	D	C	H	A	O	Q	S	N	N	I	S	M	I	C	T	F	L	E
N	I	C	O	K	R	E	B	U	A	E	A	O	T	O	I	E	H	O	C
A	D	C	O	F	O	G	B	E	N	C	E	N	N	C	W	M	N	N	A
F	C	H	A	T	E	L	A	I	N	I	N	D	U	C	T	I	O	N	A
C	O	L	L	U	T	O	I	R	E	E	L	B	A	N	I	M	O	B	A

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

1- GOBANT - USITES - DEMARCHE - ART - TEL - RIO - CESSÉ - REPREND - IL - REMUA - CÉREALE - REA - LESEES - FAN - MERCI - EN - THE - TEND - OC - BESANCON - OTEE - TUA - DONALD - GAVA - BRUNCH - POITOU - ICI - COL - ASSIETTES - REFUSES - AIL - JET - PERSAN - ES - REVÉE - URGERA - PARESSE - COUC.

VERTICALEMENT

1- MODERERA - EVAPORERA - BELEMENTS - VOLETER - SAM - PUA - HATAI - VE - NARRA - MENU - TAUPES - STRIE - LE - CABOSSEES - CONCERTO - RUSER - EUH - DESCENDU - ISSU - SEC - REIN - ONCE - ARC - SI - EPEE - DONC - TANGO - TAS - ASE - TAHITI - EU - PERSIL - NOEL - CELERI - STELES - CEDAIS - SAC.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- ESPIONNER. 2- SOUCIEUSE. 3- CL - INVEES. 4- LUC - TERRE. 5- ATONES - ID. 6- VICÉS - ANA. 7- AOUT - AIE. 8- GNETUNS. 9- ES - ENIEME.

VERTICALEMENT

1- ESCLAVAGE. 2- SOLUTIONS. 3- PU - COCUE. 4- ICI - NETTE. 5- OINETES - UN. 6- NEVES - AMI. 7- NUER. 8- ESERINE. 9- RESEDA - DE.

4x4

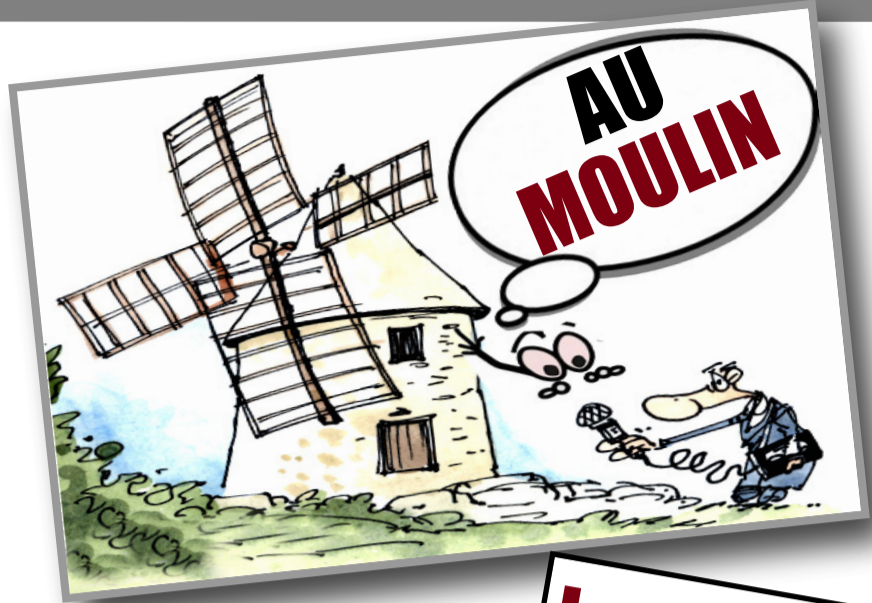
Anonnement - Brouillerie
Langeais - Tourne-disque

BIFFE-TOUT : VERRIERS

ILS ONT DIT !

La Rochefoucauld

«*En vieillissant, on devient plus fou, et plus sage*»



Le chiffre

65%

Les grandes fortunes du continent africain devraient augmenter de 65%. C'est ce qui ressort du rapport annuel sur les fortunes africaines, publié par le cabinet londonien Henley and Partners. Les Big Five – l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Nigeria, le Kenya et le Maroc – représentent à eux seuls 56% des millionnaires du continent et 90% de ses milliardaires. Mais parmi les 54 milliardaires nés sur le continent, seuls 21 y vivent encore.



La personnalité

Naïma Ababsa



Née en 1963 à Alger, Naïma Ababsa, chanteuse et interprète, est décédée le 18 avril 2021. Benjamine de cinq sœurs, Naïma Ababsa est issue d'une famille d'artistes de la Wilaya de Biskra. Son père Abdelhamid Ababsa était un auteur, compositeur, interprète et célèbre chanteur du style bédouin. Sa reprise de la chanson populaire "Hiziya" du poète Mohamed ben Guittoun a fait son plus grand succès. Sa mère Fatima Zohra, sœur de la chanteuse Leïla Djazaïria, était aussi membre d'un orchestre algérois populaire. Sa sœur Fella Ababsa, est également une chanteuse reconnue comme une star. Naïma fait ses débuts à l'âge de 4 ans en commençant à jouer au piano. En 1977, elle commence officielle-

ment sa carrière artistique en intégrant l'orchestre de sa mère en tant qu'instrumentaliste. À l'âge de 14 ans, son père découvre sa voix mélodieuse et son énergie scénique. Ainsi et grâce aux encouragements de ses parents, Naïma Ababsa se lance dans le chant, tout en forgeant une notoriété dépassant les frontières de l'Algérie. Elle a interprété, durant sa carrière, un répertoire varié allant du chaoui au Hawzi, outre d'autres styles nord-africains. La "diva arabe" a également produit des dizaines d'albums, dont Mazalni Ala Didani (2001) et Ya khti (2010) et participé à des festivals à travers le monde, à l'image du festival Orientalys de Montréal, du festival de Timgad ainsi que d'autres dans les pays arabes.

Visa «nomade numérique»
L'Italie lance la formule

L'Italie a officiellement lancé son programme de visa "nomade numérique" visant à attirer les travailleurs à distance du monde entier. Ce visa d'un an, renouvelable, offre aux professionnels qualifiés la possibilité de vivre et de travailler en Italie avec un permis de séjour. Contrairement à d'autres programmes de visa nomade numérique en Europe, l'Italie cible spécifiquement les travailleurs hautement qualifiés. Pour être éligible, il faut justifier d'un revenu annuel minimum de 28000 euros, avoir une couverture d'assurance maladie et un logement en Italie, et démontrer une expérience professionnelle d'au moins six mois en tant que nomade numérique ou télétravailleur. Depuis le 4 avril, la demande de visa nomade numérique s'effectue auprès d'un consulat italien dans le pays de résidence du candidat. Un dossier comprenant passeport valide, justificatifs d'emploi et de revenus, attestation d'assurance maladie, preuve de logement en Italie et casier judiciaire vierge est à fournir. Une fois le visa approuvé, les nomades numériques disposent de huit jours après leur arrivée en Italie pour obtenir un permis de séjour, indique Schengenvisainfo.



Rendez-vous pour un titre de séjour en France
Un Algérien contraint la préfecture



Algérien a réussi à faire plier une préfecture en France qui lui refusait de déposer sa demande de titre de séjour. En octobre 2020, cet Algérien de 59 ans, qui était arrivé à Lyon trois mois plus tôt, avait sollicité un rendez-vous en préfecture pour obtenir un titre de séjour. Mais il s'était heurté à un refus des services de l'Etat. Quatre ans plus tard, le tribunal administratif de Lyon a tranché en sa faveur. En effet, dans un arrêté publié lundi 15 avril, le tribunal administratif de Lyon a annulé une décision par laquelle la préfète du Rhône avait refusé de fixer un rendez-vous à ce ressortissant algérien pour le dépôt d'une première demande de titre de séjour. Le requérant avait saisi la justice pour demander l'annulation de cette décision. Lundi dernier, le tribunal administratif a prononcé l'annulation de la décision. Désormais, la préfète du Rhône est contrainte d'accorder un rendez-vous à cet Algérien « dans un délai d'un mois » et sous astreinte de « 50 euros par jour de retard ».

KAYLIA NEMOUR GRAVE SON NOM

Kaylia Nemour vient de graver son nom en lettres d'or dans la gymnastique mondiale en le donnant à un geste de la discipline très difficile à réussir. Comme l'a fait il y a près de 40 ans son compatriote Rabah Madjer dans le football avec son magnifique but marqué du talon. Désormais, le monde évoquera le « Nemour » pour désigner un geste hautement technique et extrêmement difficile en gymnastique que l'Algérienne Kaylia Nemour est la seule au monde à maîtriser. Kaylia Nemour a pu inscrire ce geste au code de pointage des barres asymétriques lors des championnats d'Afrique en Afrique du Sud en mai 2023. Moins d'une année après, son nom est officiellement donné à ce nouvel élément. « Un élément dans le code, c'est tout aussi fou (qu'une médaille) », s'émerveille la jeune fille.



CORRUPTION À ATM MOBILIS

Les anciennes affaires remontent à la surface

Les investigations ont révélé des irrégularités dans la conclusion d'un contrat de 2019, occasionnant d'importantes pertes financières pour l'entreprise publique et pour l'État.

La justice algérienne continue de faire valoir son cours implacable contre toute forme de malversation financière. Cette fois, c'est un groupe d'anciens cadres de l'opérateur public de téléphonie mobile, ATM Mobilis, qui se retrouve sous les projecteurs de la justice pour leur implication présumée dans une affaire de dilapidation de deniers publics et d'obtention d'indus avantages. Selon les informations communiquées par le Pôle pénal national économique et financier, une enquête préliminaire a été initiée à la suite de soupçons concernant la conclusion d'un marché suspect entre ATM Mobilis et un consortium d'entreprises, tant algériennes qu'étrangères, durant l'année 2019. Les investigations ont révélé des irrégularités dans la conclusion de ce contrat, occasionnant d'importantes pertes financières pour l'entreprise publique et pour l'État. Les résultats de l'enquête pointent du doigt plusieurs anciens cadres d'ATM Mobilis, notamment l'ex-chef du département réseau et services, un employé de l'entreprise, le gérant de la Sarl Data Mena, ainsi que le président de la commission des marchés de l'entreprise. Les charges retenues à leur encontre incluent l'incitation de fonctionnaires à obtenir des avantages indus, la dilapidation de deniers publics, le blanchiment d'argent et des actes de corruption, tous punis par les dispositions légales pertinentes. À la suite de leur comparution devant le juge



d'instruction près le pôle pénal, trois des mis en cause ont été placés en détention, tandis que quatre autres ont été placés sous contrôle judiciaire. L'instruction de l'affaire demeure en cours. Parallèlement à ces développements, le dernier numéro du journal officiel a fait état de la levée de l'immunité parlementaire d'un membre du Conseil de la Nation et de six députés à l'As-

semblée populaire nationale. Cette décision, prise par la Cour constitutionnelle, fait suite aux poursuites engagées contre ces élus devant la justice pour diverses charges. La levée de l'immunité parlementaire permettra à l'autorité judiciaire de poursuivre l'action publique à leur encontre dans le cadre des affaires judiciaires en cours. Ces affaires s'inscrivent

dans un contexte où la justice intensifie ses efforts pour éradiquer la corruption et poursuivre les responsables présumés. Parmi les précédentes affaires emblématiques ayant suscité l'attention du public et des autorités judiciaires, on peut citer celle impliquant des hauts responsables politiques et des hommes d'affaires. L'affaire Sonatrach, par exemple, a été l'une des plus retentissantes. Elle a mis en lumière des pratiques de corruption à grande échelle au sein de la plus grande entreprise publique algérienne, entraînant l'arrestation et la condamnation de plusieurs hauts responsables, dont l'ancien PDG de Sonatrach. De même, l'affaire Khalifa, qui a éclaté au début des années 2000, a révélé un vaste réseau de détournement de fonds et de fraude bancaire, impliquant le célèbre homme d'affaires Abdelmoumène Rafik Khalifa. Les procédures judiciaires dans cette affaire ont été énormes. Plus récemment, les dossiers des ex oligarques emprisonnés comme Ali Haddad ou Mahieddine Tahkout, qui ont également démontré la détermination des autorités à lutter contre la corruption à toutes les échelles. Ces affaires, parmi d'autres, témoignent de l'engagement continu des autorités algériennes à poursuivre les responsables présumés de corruption, qu'ils soient issus du secteur public ou privé, et à promouvoir la transparence et la bonne gouvernance à tous les niveaux de la société.

Assia M.

DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX «CADETS DE LA CULTURE»

Distinction des lauréats



La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a présidé, mardi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats de la deuxième édition du Prix "Cadets de la culture" récompensant les jeunes créateurs dans les domaines artistique et littéraire. Organisée à l'occasion de la Journée du Savoir (16 avril), la cérémonie de remise des prix de cette deuxième édition, baptisée du nom de l'écrivain et moudjahid Mohamed Chebouki (1916-2005), s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, du conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mohamed Chafik Mesbah, du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Kaouter

Krikou, ainsi que de représentants d'organismes nationaux. S'exprimant à cette occasion, Mme Mouloudji a précisé que «ce prix, organisé par le ministère de la Culture et des Arts sous le patronage du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, et conformément aux directives éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une attention particulière à la promotion de la production culturelle et au soutien aux créateurs dans les domaines artistique et littéraire, témoigne de l'accompagnement de l'Etat algérien aux intellectuels, écrivains et artistes, notamment les jeunes». L'organisation de ce prix reflète également «l'attention particulière accordée par les dirigeants politiques dans notre pays au soutien à la production culturelle, qui se veut, dans le cadre de la nouvelle vision, un levier du développement durable contribuant à la prospérité de la société algérienne et à l'essor de l'économie nationale à travers la production intellectuelle et culturelle», a-t-elle ajouté. A cette occasion, une distinction a été remise à la famille de Mohamed Chebouki en reconnaissance de l'apport du défunt écrivain à la culture algérienne. Dans le domaine des œuvres littéraires, dans la catégorie du récit, la première place est revenue à Guerir Adam (Ouargla), suivi de Merouani Kheira Amira (Laghouat) à la deuxième place et de Benaouda Mohamed Djaouad (Relizane) à la troisième place. Dans la catégorie de la poésie, le premier prix a été remporté par Benlaïd Daouia Nour (Oran), le deuxième par Belhadj Ledjine Mokhtaria (Relizane) et le troisième par Kaidi Mohamed Saïd (Relizane). Dans le domaine des œuvres artistiques et plastiques, dans la catégorie de la musique, le premier prix a été attribué à Tine Rouaia Louiza (Tiaret), le deuxième à Bouchaoui Lina Sabiha (Alger) et le troisième à Hitachi Dina (Alger) et Adam Bouzid (résidant au Canada). Dans la catégorie des arts plastiques, c'est Cherfi Nourcine qui a remporté la première place, suivie de Guerino Maïssa (Aïn Defla) à la deuxième place. Les premiers lauréats des différentes catégories recevront 150.000 DA, les deuxièmes 100.000 DA et les troisièmes 70.000 DA. Créé en 2023, le prix "Cadets de la Culture" vise à encourager et à accompagner les jeunes talents dans les domaines artistique et littéraire.

DOYEN DES JOURNALISTES SPORTIFS

Mohamed Merzougui n'est plus

Le journaliste Mohamed Merzougui s'est éteint hier à Oran, à l'âge de 77 ans, suite à une maladie, a-t-on appris de ses proches. Né en 1947 à Oran, le défunt avait exercé au sein de l'Etablissement public de télévision (EPTV) durant plusieurs décennies, où il s'était spécialisé dans le domaine sportif, jusqu'à son admission à la retraite. Mohamed Merzougui a connu une carrière professionnelle très riche sur le plan médiatique, couvrant pour la télévision publique plusieurs manifestations sportives nationales et internationales. Il était connu aussi pour son professionnalisme, son dévouement à son travail et ses qualités morales. La dépouille du défunt a été inhumée, après la prière du dohr au cimetière de Aïn El Beïda à Oran, a-t-on précisé.

Condolances de la présidence

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui. «C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que la Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris le décès de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui», lit-on dans le message de condoléances. La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a salué «la riche carrière professionnelle du défunt dans le journalisme sportif», soulignant que «son timbre de voix singulier demeurera gravé à jamais dans la mémoire des Algériens». En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication «présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons ».

Laagab présente ses condoléances

En cette douloureuse épreuve, le ministre de la communication, M. Laagab a «présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches».